

**POLOGNE :  
TEMOIGNAGES  
ET ENTRETIENS**

pp. 6-7

# la brèche

organe bimensuel du  
**Parti Socialiste Ouvrier**  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale



**L'égalité des droits,  
c'est notre affaire !**

Seules trois ouvrières romandes ont accepté de parler récemment à la Télévision de leur condition de vie et de travail. Plusieurs autres ont refusé, par peur des représailles patronales, par honte de leur situation, ou à cause de l'opposition de leur mari. Une partie importante de la classe ouvrière — l'un de ses secteurs les plus exploités — est ainsi littéralement réduite au silence. Témoignage du degré d'oppression et d'exploitation des femmes travailleuses, cet état de fait est aussi une mise en évidence des carences et des responsabilités du mouvement ouvrier organisé. Le silence des opprimé(e)s a toujours été, dans le monde entier, l'expression de leur faiblesse. La résignation, la honte et la peur de ces femmes, c'est le bilan de décennies de passivité des organisations ouvrières, en particulier syndicales.

Les secteurs les plus faibles et les plus isolés de la classe ouvrière — immigrés, femmes, jeunes, femmes immigrées — ne se renforceront pas d'eux-  
*suite page 3*

# sommaire

EDITO :	
L'égalité des droits, c'est notre affaire	3
SOCIAL	
CCT de la construction : après les typos, les manœuvres et les maçons ?	4
Fonction publique genevoise :	
le 13 mai, un test important	5
Formation professionnelle : juteuses affaires aux frais des filles	5
Notes sociales	5
LES NOTRES : Isabelle Schneider	4
POLITIQUE	
Université de Lausanne :	
Kafka au secours des censeurs !	8
FEMMES : Droit à l'avortement :	
la solution fédéraliste, un premier pas	8
DOSSIER POLOGNE :	6-7
"Le pluralisme ne va pas à l'encontre du marxisme"	6
"L'espoir du socialisme"	7
Tout était prêt pour la grève générale	7
INTERNATIONAL	
FRANCE : 1er tour des élections présidentielles : la défaite de Giscard reste possible	3
ESPAGNE : après la tentative de putsch : quelle voie pour le mouvement ouvrier	9
Notes internationales	9
USA : le FBI en accusation	10
RUBRIQUE TV : La Pologne entre la révolte et le marché noir	11
L'ÉVÈNEMENT	
IRLANDE : Bobby Sands assassiné par l'intransigeance de la "Dame de fer"	12

# abonnez-vous

## Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 22,50  
 une année, enveloppe ouverte : . . . . . fr. 45.-  
 une année, enveloppe fermée : . . . . . fr. 55.-  
 une année, étranger (Europe) : . . . . . fr. 80.-  
 Outre-mer : . . . . . prendre contact avec nous  
 abonnement de soutien : . . . . . fr. 100.-  
 (Préciser le type d'abonnement)

Pour toute correspondance : Case postale  
 1 000 Lausanne 17 CCP 10 - 25 669  
 Ed. resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne

## SI NOS ACTIVITES ET NOTRE POLITIQUE VOUS INTERESSENT :

# prenez contact

**PARTI SOCIALISTE OUVRIER**  
 Section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale  
 Adresses des sections romandes et tessinoise

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47  
 case postale 829, 2 301 La Chaux-de-Fonds  
 case postale 59, 2 800 Delémont 1  
 case postale 28, 1 700 Fribourg 6  
 case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02  
 case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91  
 case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23  
 casella postale 225, 6 901 Lugano

# ... HIGH SOCIETY... HIGH SOCIETY... HIGH SC

## Ateliers publics d'apprentissage : une vision d'horreur

"Une fois réunis dans des ateliers anonymes d'Etat, en mains de professeurs théoriciens fonctionnaires, sans contact direct avec le monde patronal, les apprentis formeront une masse facilement malléable et sensible aux slogans de toute nature."

Cette prose d'apocalypse — qui vise à démontrer que l'initiative "pour une formation professionnelle et un recyclage garantis" du PSO cherche en fait à obtenir de meilleures possibilités de mettre la main sur les apprentis pour les politiser — vous est offerte gratuitement par le Journal des Associations patronales.

Il faut d'une part souligner la profondeur d'analyse du rédacteur qui n'hésite pas à nous attribuer des buts qui seront au mieux atteints dans une dizaine d'années et regretter d'autre part son manque d'imagination, qui apparaît évident avec les quelques modifications suivantes :

"Une fois réunis dans des casernes anonymes d'Etat, en mains d'instructeurs théoriciens fonctionnaires, sans contact direct avec le monde ouvrier, les recrues formeront une masse facilement malléable et sensible aux slogans de toute nature".

Ne dit-on pas que l'on ne parle bien que de ce que l'on connaît ?

## Une photo vraiment si accidentelle ?

La Fondation suisse pour paraplégiques a accompagné son appel de fonds d'un dépliant dont la couverture illustre les cas d'accidents pouvant conduire à une paraplégie (paralysie par suite de lésion ou de rupture de la moelle épinière). Sur les 150 accidentés paraplégiques que compte la Suisse chaque année, 15 o/o le sont à la suite d'un accident de sport, 30 o/o à cause d'un accident du travail et 40 o/o à cause d'un accident de la circulation.

Or l'illustration censée représenter un accident du travail montre... une ménagère tombant d'un tabouret mal stabilisé !

Manière de suggérer que les accidents du travail n'ont rien à voir avec les conditions de travail dans les entreprises, les rythmes de production, ou le non respect, pour cause "d'efficacité", des normes de sécurité ? Ou est-ce que l'inconscient du publicitaire a simplement voulu épingle une nouvelle fois "une de ces bécasées de femmes" ? Dans les deux cas, la vocation sociale dont se prévaut la Fondation, est pour le moins ambiguë...

## Sexisme : l'armée remet ça !

Après l'utilisation de photos de femmes nues comme cibles dans des exercices de tir (voir "La Brèche" no 251), l'armée suisse a recouru à une autre pratique, hautement éducative comme on va le voir.

Lors d'un exercice des troupes de transmission, les soldats devaient téléphoner dans divers restaurants et à partir de la voix de la serveuse, imaginer son aspect physique. Ses différentes caractéristiques étaient ensuite codées (par exemple, un "cou de cygne" devenait 5.85, alors qu'un "cou de taureau" équivalait à 5.81). Le but de l'exercice était ensuite "de tenir la critique de l'exercice dans le restaurant qui selon les indications codées possédait la plus belle serveuse".

C'est ainsi que les soldats se sont "amusés" à décrire les seins (qualificatifs proposés entre autres par la liste de codage : Twiggy, artificiels, pendants, super sexy) ou les fesses (jument de trait, Rubens, à tâter, etc.) ou encore l'aspect général (bonne à jeter, gourde, fraîche jeune fille, à se la faire, toute grande classe).

Nous proposons aux soldats des troupes de transmission de recommencer une nouvelle fois l'exercice, en l'appliquant toutefois aux membres de l'Etat-major général. Histoire de voir les réactions de ces messieurs...

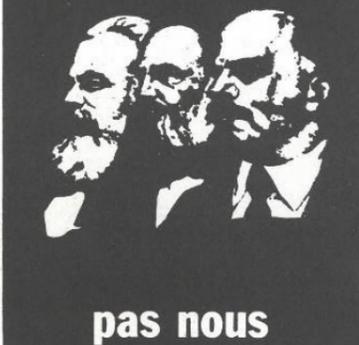
## Tout ça, c'est du cinéma

Interrogés à propos de l'émission de la TV romande "Temps présent", consacrée aux ouvrières de l'industrie, les Groupements patronaux vaudois ont déclaré avec un bel aplomb que cette émission serait oubliée dans les trois jours : "Nous ne nous faisons aucune illusion sur la portée de ce genre d'émissions. Les images passent. C'est d'ailleurs fort réconfortant."

Le cynisme des bourgeois repus est sans limites : peu importe la réalité d'une exploitation, pourvu que les images qui témoignent de son existence s'effacent ! Avec, en plus, le culot d'avouer que tout cela est, ma foi, fort réconfortant !

On connaissait l'arrogance de Giscard, celle des Groupements patronaux vaudois ne lui cède en rien.

## Tout le monde parle de la pluie et du beau temps



pas nous

## INPRECOR INTERCONTINENTAL PRESS

L'autre actualité... L'actualité de la révolution !

Des reportages — des analyses — des documents — un outil indispensable.

Abonnement

Virement : chèques postaux ou bancaires à l'ordre de PEC (Presse-Édition-Communication)

adressés à : PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93 100 Montreuil, France

ou Virement à : PEC-BNP agence Robespierre, 153, rue de Paris, 93 100 Montreuil. Compte no : 230 179/90.

## SYMPOSIUM DE LA SOLIDARITÉ

Berne, 29-30-31 mai  
Kursaal

Discussions et débats

sur

les thèmes suivants :

"Politique de développement de la Suisse officielle et offensive financière"

"Des places de travail — à quel prix ?"

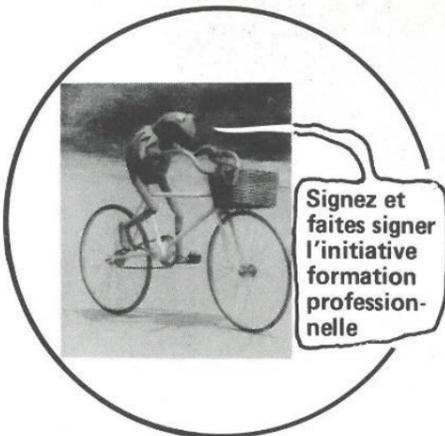
"Racisme"

"Solidarité".

Organisé par différentes organisations de solidarité, avec le soutien, entre autres, du PSO.

Adresse romande :

Symposium de la Solidarité, case postale 97, 1 000 Lausanne 9, tél. 021/22 32 19.



Signez et faites signer l'initiative formation professionnelle

# ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES !

## GENÈVE

Maison de quartier de la Jonction  
 ve 15, sa 16 mai : Journées d'information sur l'Amérique latine.

sa 23 mai, dès 17h. : soirée de solidarité avec le Peuple sahraoui. Avec un représentant du Front Polisario. Film, table ronde avec MM. Crevoisier et Alec Feuz.

Pic-plouc, impasse rue du Lac  
 sa 23 mai, 21h. : Les Brown folk ballads blues.

### Palladium

me 20 mai, 20h.30 : Aristide Padygros.

Salle communale de Plainpalais  
 du me 13 au di 17 mai, 21h.15 : Wielopole Wielopole, Tadeusz Kantor, par le Teatr Cricot 2. Loc. : (022) 28 68 20.

### New Morning

21h. : ve 15, sa 16 mai : Walter Davis Quartet — me 20 : Lou Donaldson Quartet — ve 22, sa 23 : Ojo (salsa).

### Centre de loisirs de Carouge

sa 16 mai, 21h. : Amanite et Bastet-Siron.

## LAUSANNE

Centre de loisirs de la Bourdonnette

sa 9 mai, dès 16h. : fête cubaine. 16h. : dias. 17h. : Giron, film cubain de Manuel Herrera, débat avec le Comité Nicaragua

— El Salvador sur l'intervention US en Amérique centrale. 21h. : Los Dementes (salsa, bal). Fr. 8.-. Rte de Chavannes 211.

Salle de Grand-Vennes, ch des Abeilles 17  
 sa 23 mai, dès 18h.30 : fête de soutien à la librairie des femmes La Mauvaise Graine. 19h. : Les deux Denise, de A. Cunéo ou Le Piano du Pauvre — 21h. : Yvette Théraulaz. Puis danse, entrée Fr. 12.-.

### Théâtre Boulimie, Place Arlaud

jusqu'au sa 30 mai, 20h.45 (sauf di et lu) : Le Gros Oiseau, pièce burlesque de Jean Bouchaud, mise en scène de Lova Goltvchiner.

### EPFL, salle polyvalente, ECUBLENS

sa 16 mai, 20h.30 : Edith Nylon (rock).

### Centre paroissial d'Ouchy, CPO

ve 15 mai, 20h.30 : Anne Sylvestre.

Fr. 12.-, loc. : (021) 22 80 24.

### Théâtre Municipal

je 21, ve 22 mai, 20h.30 : Amadeus, de P. Schaffer par le Théâtre national de Belgique (on y parle de Mozart).

L'Octogone de PULLY  
 ma 12 mai, 20h.30 : Rufus : "Enfant trouvé à emporter". Loc. : 28 88 88.

Théâtre Kléber-Méleau  
 ancienne usine à gaz — MALLEY  
 du lu 18 mai au je 18 juin (me, je, ve, sa 20h.45, lu 19h., di de mai 18h.) : Les Rustres, comédie de Goldoni.

Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville  
 ve 15, sa 16 mai, 20h.30 : Le chaînon manquant, dessin animé de Picha (1980).

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES  
 je 14, ve 15, sa 16 mai, 20h.30 : Kagemusha (L'Ombre), d'Akira Kurosawa (Japon, 1980) — ma 19, me 20 : Vous ne l'emporterez pas avec vous, de F. Capra (1938) — ve 22, sa 23 : Une semaine de vacances, de B. Tavernier (France, 1980).

## NYON

### Salle communale

me 27 mai, 20h.30 : Aristide Padygros.

Si vous avez aimé la représentation de Monsieur Chouffleuri restera chez lui le... (le 10 décembre 1980 à l'aula des Bergières), cette opérlette de Jacques Offenbach est enfin sur disque, avec l'Ensemble Instrumental de Grenoble, direction musicale Jean-François Monot. A commander à Disques VDE + GALLO, 46 rue de l'Alé, c.p. 198, 1 000 Lausanne 9. En souscription : Fr. 19,50 seulement.

Pour ceux qui aiment l'opéra aux Arènes de Véronne, voici ce qui se prépare pour l'été 81 : Aïda, Rigoletto, et Nabucco, de Giuseppe Verdi et la 9<sup>ème</sup> symphonie de Ludwig Van Beethoven. Programme détaillé à cette adresse : Arena di Verona, Ente autonomo spettacoli lirici, Piazza Brà 28, 37 100 Verona (etc'est pas cher !). Inès Perret

mêmes si l'ensemble du mouvement ouvrier ne prend résolument en charge la lutte unitaire pour une série de revendications permettant la disparition des inégalités majeures qui sont aujourd'hui autant d'entraves.

La campagne pour l'égalité des droits entre hommes et femmes, qui connaîtra un premier palier avec la votation du 14 juin sur le nouvel article constitutionnel, nous offre une possibilité de remonter le courant, de reconstituer nos forces. A condition de ne pas prendre les vessies bourgeoises pour des lanternes ouvrières : le "oui" des partis bourgeois — parti radical en tête — est surtout un oui... pour que rien de fondamental ne change dans la réalité des femmes. Heinz Allenspach, le directeur de l'Union centrale des Associations patronales l'a fort bien expliqué au congrès du parti radical : aujourd'hui, pour lui, il n'y a que très peu de cas où les inégalités salariales proviennent de différences de traitement selon le sexe; et les femmes doivent être averties : l'acceptation de l'article constitutionnel n'entraînera pas des augmentations générales de salaires pour les femmes. Cette déclaration du patron des patrons suisses a au moins le mérite de souligner l'ampleur de la tâche pour le mouvement ouvrier : le principe "à travail égal, salaire égal" ne trouvera une application réelle que lorsque les femmes cesseront d'être systématiquement dirigées vers les emplois dits féminins, lorsque les travailleuses de l'industrie cesseront d'être cantonnées dans des emplois aux tâches répétitives, aux salaires de misère (1 200 francs par mois net, par exemple), etc. Notre oui à l'égalité salariale le 14 juin est donc aussi un oui à une formation professionnelle de qualité pour les femmes, un oui à la suppression des classes salariales les plus basses, à la réévaluation des fonctions, un oui à l'unité du mouvement ouvrier.

Et il serait bien naïf de compter sur les forces bourgeoises pour appuyer une campagne allant dans ce sens, pourtant seule voie possible pour obtenir ne serait-ce qu'une égalité salariale effective. Du reste, ceux qui comptaient sur les bourgeois "progressistes" pour obtenir l'égalité des droits en sont aujourd'hui pour leurs frais : les partis bourgeois ont décidé en fait de faire cavalier seul. Ce qui du coup peut favoriser une campagne active et indépendante du mouvement ouvrier, qui ne sera pas de trop. Car il n'y a qu'à se souvenir de la manière dont les patrons imprimeurs tentèrent de détourner le principe "à travail égal, salaire égal" en introduisant les catégories des travaux lourds (pour les hommes) et des travaux légers (pour les femmes), de telle sorte que le principe semblait formellement respecté, alors que l'inégalité salariale subsistait. Voilà l'une des multiples manœuvres auxquelles le mouvement ouvrier doit se préparer à répondre dès aujourd'hui s'il ne veut pas tomber dans le piège tendu par Allenspach et compagnie.

Le patronat n'a toutefois pas qu'un seul fer au feu : l'une partie de ces messieurs fait déjà campagne pour le "non" à l'article constitutionnel, sous prétexte de lutter contre un égalitarisme outrancier. Et les arguments en direction de la classe ouvrière suivront bientôt. Ils taperont non seulement sur le clou, toujours solide quoiqu'un peu rouillé, des préjugés masculins; ils expliqueront aussi toutes les catastrophes économiques qui seront prétendument entraînées par l'adoption de l'égalité salariale, mélangeant soigneusement la concurrence entre travailleurs au niveau de l'emploi, rajoutant ici ou là une pincée d'inflation, épiçant le tout d'un zeste de chômage accru.

Mais qu'est-ce qui crée la concurrence entre travailleurs, sinon les bas salaires et les inégalités de traitement? Qu'est-ce qui a renvoyé les travailleurs immigrés hors des frontières, les femmes travailleuses à leurs foyers, les travailleurs aux offices de chômage, sinon la crise capitaliste et les rationalisations patronales? Et la relance de l'inflation? Sont-ce les augmentations de salaires (lesquelles, du reste?) qui l'ont provoquée? Tous ces pseudo-arguments n'ont qu'un seul but : protéger le profit patronal, empêcher la classe ouvrière de s'engager résolument dans la lutte pour l'égalité des droits.

Si nous voulons obtenir que cette égalité soit plus qu'une simple reconnaissance juridique sans effet, c'est dès maintenant qu'il faut travailler à une unité des organisations ouvrières pour une campagne et une activité indépendantes, menées certes autour de la votation du 14 juin, mais aussi lors des négociations salariales, durant le renouvellement des conventions collectives et dans la préparation des cahiers de revendications.

Eric Peter



France :

## La défaite de Giscard reste possible

En dépit de trois ans de division de la gauche, l'élection présidentielle du 10 mai est à nouveau aussi serrée qu'en 1974. Mais dans le camp de la bourgeoisie, qui se hâte de faire bloc derrière Giscard contre le "collectivisme", comme dans les rangs du mouvement ouvrier, les reclassements apparus au premier tour sont importants.

"L'effet Chirac", volontairement amplifié par l'intéressé lui-même pour rassembler la droite sur une ligne plus dure (à la Thatcher ou Reagan), a aussi eu pour effet de mobiliser des secteurs de la petite bourgeoisie avant tout contre le président sortant.

### Le prix du sectarisme

Le fait marquant du premier tour est la perte importante du PCF : un quart de son électorat ne l'a pas suivi et la proportion monte jusqu'à un tiers dans des "bastions rouges" comme Seine Saint-Denis ou dans les circonscriptions où le PCF a mené ses scandaleuses campagnes contre les immigrés. Ce résultat aura des conséquences bien au-delà du 10 mai dans le PCF comme dans la CGT, qui a aussi perdu du terrain dans les élections d'entreprises. Car c'est toute la politique suivie depuis la rupture de l'Union de la gauche qui est mise en question. Le PCF avait en effet poussé à cette rupture pour sauvegarder, par un cours sectaire, son contrôle et son poids dans une part importante de la classe ouvrière française et endiguer ses pertes électorales. Le résultat est là : Mitterrand atteint le plus haut score depuis la dernière guerre et le PCF chute à son pourcentage le plus bas depuis 1936!

Derrière ces fluctuations électorales, ces résultats traduisent un phénomène plus important. Bien qu'il ait "durci le ton" par une surenchère de revendications "anticapitalistes" (ses 131 propositions), le PCF reste, comme le PS, un parti réformiste, attaché au "rassemblement démocratique et populaire" pour la voie électorale au socialisme. Mais en même temps, sa politique de division rend d'autant moins crédible cet objectif de la majorité électorale! Et l'électorat du PCF, éduqué par lui à cette voie réformiste, a en partie choisi le vote le plus utile, pour Mitterrand.

L'effet le plus néfaste pour l'ensemble des travailleurs français est que cette division a freiné la dynamique unitaire du mouvement ouvrier, qui est pourtant la force essentielle pour entraîner d'autres couches sociales, en particulier de la petite bourgeoisie, dans la lutte contre la bourgeoisie. Le désistement du PCF en faveur de Mitterrand vient trop tard pour remonter ce courant.

### Mitterrand fait "patte blanche"

Les appels répétés de Mitterrand à "tous les Français", et spécialement à une partie de l'électorat gaulliste ne sont pas mieux de nature à convaincre. Giscard l'a compris en l'attaquant sur les "ministres communistes"! Le Monde (28.4.81) s'empresse de répondre que si les nationalisations prévues par le PS sont excessives, on "oublie trop souvent les radicaux de gauche" qui résisteraient à leur stricte application et "sans lesquels la gauche ne peut l'emporter".

Mitterrand ne le démentira pas. Rien n'explique mieux le gouvernement de collaboration de classe qu'il compte mettre en place que ce rôle dévolu au petit parti bourgeois (ou à des transfuges gaullistes). Si Mitterrand l'emporte, c'est évidemment là que se trouvera l'obstacle essentiel auquel se heurteront les revendications ouvrières. En fait, pour relancer "l'élan profond au changement" que Mitterrand souhaite (électoralement!), c'est la perspective d'un gouvernement des organisations ouvrières, PC et PS, décidé à satisfaire les besoins des travailleurs, qui est à l'ordre du jour.

### La bourgeoisie divisée

Dans ces conditions, la victoire ou l'échec de Mitterrand — c'est-à-dire la possibilité ou non d'une ouverture politique où les travailleurs français pourraient s'engager afin de surmonter leurs divisions et réaliser leurs revendications — dépend davantage des reports de voix bourgeoises et des dissensions dans le camp gaulliste que de la force de conviction du mouvement ouvrier. Or ces dissensions restent fortes. On estime entre 15 o/o et 18 o/o la part des électeurs RPR qui voterait pour Mitterrand. Le bilan du septennat de Giscard, marqué par le chômage, accentue cette crise.

### Le poids du scepticisme

Comme en 1974, l'issue reste donc incertaine et se jouera à quelque 200 000 voix près. Dans la classe ouvrière, spécialement dans la jeunesse, le poids du chômage et des divisions de la gauche a accentué le scepticisme. Si Giscard l'emporte, ce passif sera lourd à surmonter et se traduira par des clivages importants dans le mouvement ouvrier. Si Mitterrand gagne, la situation peut au contraire se retourner rapidement en faveur des travailleurs. C'est une raison bien suffisante à un vote massif pour Mitterrand.

M. Rivière, 4 mai 1981



Contrat collectif du bâtiment :

# Après les typos, les manoeuvres et les maçons

*A moins d'un revirement imprévu, la confrontation est inévitable cette année et au début de l'année prochaine entre la FOBB (syndicat du bois et du bâtiment) et la Société suisse des entrepreneurs (SSE), au sujet du contrat collectif national de la maçonnerie et du génie civil.*

Comment en est-on arrivé là ?

L'affaire a commencé il y a un an et demi. En automne 1979, la SSE a proposé à ses "partenaires sociaux" d'engager des pourparlers à propos du principal contrat collectif de la branche, en vue d'aboutir à un nouvel accord une année avant l'échéance conventionnelle de fin 1981. Les syndicats entraient en négociation en avançant 14 revendications. Le résultat obtenu en automne 1980 n'était pas brillant. La SSE exigeait en outre que le syndicat autonome, organisation minoritaire animée par le Parti radical, soit cosignataire du contrat.

Ce résultat des négociations fut refusé par la Conférence professionnelle nationale de la FOBB du 8 novembre 1980 et accepté parallèlement par les syndicats minoritaires, la FCTC (syndicat chrétien) et le syndicat évangélique. En conséquence, le contrat collectif national

de 1976 resta en vigueur jusqu'à fin 1981.

Après le 8 novembre, le climat s'est immédiatement tendu. La SSE décide l'entrée en vigueur unilatérale de la Caisse de pension et la FCTC a lancé, notamment en Suisse romande, dans la presse locale et sur les chantiers, une campagne agressive accusant la FOBB d'empêcher les travailleurs de la construction de bénéficier en 1981 déjà des avantages de la nouvelle CCT.

Cette situation force la FOBB à obtenir en 1981-82 une amélioration du contrat collectif coûte que coûte. A la direction du syndicat, on est pleinement conscient de l'enjeu. Le ton s'est nettement durci dans la presse syndicale. Ce printemps, lors de la "Baumesse" à Bâle, la FOBB a distribué un tract de dénonciation des conditions de travail dans le bâtiment. Un effort est fait pour informer les syndiqués afin de préparer la mobilisation de la base.

La situation actuelle

Le nouveau catalogue de revendications a été défini au mois de février 1981 dans le cadre d'une consultation des sections. Il reprend les revendications de 1980 en mettant, pour les revendications non satisfaites, l'accent sur les priorités suivantes :

- \* la réduction progressive de la durée du travail jusqu'à 40 heures,
- \* 4 et 5 semaines de vacances sans restrictions,
- \* le paiement du 13ème salaire sans conditions,
- \* la participation des cadres et des apprentis à la convention,
- \* un 2ème pilier paritaire,
- \* une augmentation réelle des salaires,
- \* l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité.

Les secrétaires centraux encouragent les régions et les sections à mobiliser la base. L'appel a notamment été entendu en Suisse romande, où deux assemblées régionales de la maçonnerie ont déjà été organisées les 14 mars et 24 avril passés, qui ont débouché les 26/27 avril sur une campagne régionale d'affichage des revendications sur les chantiers.

Du côté patronal, on essaie de saper l'action de la FOBB en amenant les associations de cadres à signer pour fin juin 1981 une nouvelle convention en excluant la FOBB. Le 13 avril dernier une assemblée des délégués de la SSE a décidé de refuser les nouvelles revendications syndicales. Une négociation est néanmoins agendée au 11 mai, mais les chances d'un accord sont minimes. Le 13 juin aura lieu au sein de la FOBB une nouvelle Conférence professionnelle nationale de la maçonnerie, qui, au vu des résultats, prendra très probablement la décision de dénoncer le contrat national le 1er juillet pour la fin de l'année. Si les patrons ne lâchent pas du lest, il est possible que l'on connaisse, dès le 1er janvier 1982 une situation non-conventionnelle dans les métiers de la maçonnerie et du génie civil de ce pays. Après les typos, les travailleurs du bâtiment sont ainsi amenés par l'attitude intransigente du patronat à envisager dès aujourd'hui des mesures de lutte. L'enjeu dépasse largement la branche, vu l'importance de la FOBB, deuxième syndicat suisse du point de vue du nombre de ses membres. Une défaite aurait des répercussions sur l'ensemble de la classe ouvrière suisse.

Les problèmes de la mobilisation

Si l'on veut réussir, il est indispensable de regarder les difficultés en face. Les ouvriers du bâtiment sont actuellement suroccupés, leurs horaires sont longs et fatigants, les commissions ouvrières sont rares, les chantiers sont dispersés et comptent un grand nombre de saisonniers qui ignorent tout des problèmes syndicaux de l'heure et peuvent facilement - vu leur statut - être intimidés par les patrons. L'échéance conventionnelle du 1er janvier est défavorable à la mobilisation, car en hiver beaucoup de chantiers sont fermés et les saisonniers ne reviennent qu'au mois de mars. La FOBB n'a cependant pas le choix. La manifestation contre le statut de saisonnier du 1er no-

vembre passé a prouvé que la mobilisation est possible.

Les objectifs immédiats

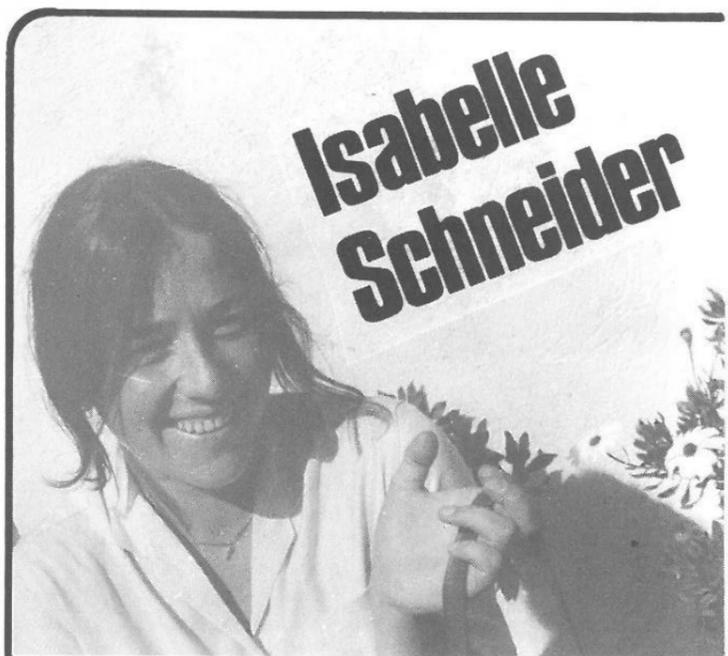
Deux tâches sont actuellement prioritaires : l'information et la sensibilisation des travailleurs sur les chantiers et la constitution dans toutes les régions d'un véritable corps d'hommes de confiance, représentatifs des travailleurs des principales entreprises et prêts à

mobiliser leurs camarades de travail pour briser les blocages patronaux prévisibles. Les travailleurs d'une part, le patronat d'autre part doivent sentir que l'organisation syndicale est prête à aller jusqu'au bout. Si cette condition est réalisée, on peut envisager l'issue de la lutte avec confiance. Dans les mois à venir, "La Brèche" vous informera régulièrement de son déroulement.

Faucher



Les nôtres :



**Isabelle Schneider**

Notre camarade Isabelle Schneider est décédée après une courte hospitalisation. Tous ceux qui ont milité avec elle, que ce soit dans le mouvement anti-apartheid, dans le mouvement femmes ou dans le mouvement syndical où elle prenait de plus en plus de responsabilités savent le vide qu'elle va laisser.

Isabelle est partie.

Dans sa vie elle avait fait un choix. Elle avait choisi de la consacrer à changer la société : c'est-à-dire à changer les rapports entre les races, entre les peuples, entre les hommes et les femmes, les rapports entre les individus. C'est ce choix et cette conviction qui nous unissaient à elle le plus authentiquement, qui nous enraccinèrent les uns aux autres le plus profondément. Isabelle a mis en pratique ce choix, quotidiennement. En militant dans le mouvement anti-apartheid ici en Suisse, en luttant dans le mouvement des femmes, car elle était, à l'image de sa grand-mère, une féministe convaincue, en construisant son syndicat sur son lieu de travail et dans son école, dans des conditions difficiles, en participant aux activités de son parti.

Isabelle était consciente de ce qui pouvait lui arriver. Plusieurs fois, elle était entrée en catastrophe à l'Hôpital. Mais jamais elle ne s'est repliée sur sa maladie. Au contraire. Elle a décidé de vivre sa vie et de la tourner vers l'extérieur, de s'engager vis-à-vis de l'humanité. Elle avait confiance dans les possibilités illimitées et formidables de cette humanité. Pas une confiance aveugle, mais une très grande lucidité. Et une conscience aiguë de l'urgence. Isabelle a été une vraie internationaliste. La situation qu'elle a vécue en Afrique du Sud l'a convaincue qu'il fallait se battre partout. Mais c'était là-bas qu'elle se préparait à retourner en assumant toutes les conséquences de son choix.

Isabelle, solidairement, a lutté. Avec d'autres hommes, avec d'autres femmes. Mais avec humour aussi, avec compréhension, avec ce regard lucide et cette intuition qui la caractérisaient. Avec cette ironie que nous lui reconnaissons tous. En sachant exactement faire la différence entre ses propres désirs et la situation concrète dans laquelle elle se trouvait; en sachant transmettre ses désirs à d'autres. Isabelle n'a pas redouté les conflits et elle a su remettre les choses à leur vraie place. Avec modestie, avec un rire ou une petite phrase qui traînaient dans nos têtes et qui y faisaient leur chemin.

Isabelle a été une camarade, une collègue et une amie exactement comme nous en avons besoin.

Ce qu'elle a commencé ne restera pas inachevé. Ce qu'elle a fait ne se perdra pas. Nous allons reprendre son combat là où elle l'a laissé. Nous le continuerons, et, Isabelle, nous le terminerons de toutes nos forces !!!

C'est ainsi que nous nous souviendrons de toi.

ta camarade,  
Claire Magnin

Les 11 revendications principales et les concessions patronales de 1980

Etat actuel du contrat collectif national*	Revendication présentée	Résultat obtenu
1. durée hebdomadaire du travail 47 1/2 heures	diminution progressive à 40 heures avec compensation du salaire	moyenne annuelle maximum 45 heures 3 jours de diminution par an, payés
2. 3 semaines pour tous, 4 semaines pour les travailleurs ayant 50 ans et 10 ans dans la même entreprise	4 semaines pour tous, 5 semaines pour les travailleurs âgés et les jeunes	dès 1982 : 4 semaines pour tous, dont deux en hiver, 4 1/2 pour les travailleurs ayant plus de 50 ans, 5 semaines pour ces mêmes travailleurs dès 1983
3. Diminution jusqu'à 15 o/o du salaire d'engagement pendant les 2 mois d'essai pour toutes les catégories	abolition de toute diminution salariale pendant le temps d'essai	diminution jusqu'à 10 o/o pour les manoeuvres et semi-qualifiés, 5 o/o pour les qualifiés.
4. suppression du 13ème salaire en cas de non-respect de la date d'entrée en service, de la durée des vacances, du délai de congé en cas de départ de l'entreprise et de licenciement pour juste motif	abolition de toutes ces conditions	introduction d'une échelle de diminution du 13e salaire en fonction du nombre de jours de dépassement des délais de congés et de vacances
5. 11ème pilier inexistant à l'échelle nationale	généralisation du 11ème pilier à toute la Suisse	mise en vigueur dès 1982 pour toute la Suisse, 3 o/o pour l'employeur, 3 o/o pour les travailleurs
6. une heure de transport non payé aux travailleurs	réduction du temps impayé	aucun résultat
7. négociation annuelle de la compensation du coût de la vie	indexation automatique des salaires	aucun résultat
8. Fr. 30.- par heure d'allocation de chantier	augmentation à Fr. 50.- par heure	maintien du montant et intégration dans le salaire moyen
9. hygiène et logement des travailleurs, dispositions insuffisantes	révision complète de l'article	FOBB doit faire des propositions qui seront négociées ultérieurement
10. aucune disposition dans la CCT concernant les apprentis	intégration des apprentis dans la CCT	4 semaines de vacances dès 1981, 4 1/2 dès 1982, 5 semaines dès 1983, déplacements, jours fériés, service militaire selon CCT
11. exclusion de la FOBB du contrat collectif des cadres	participation de la FOBB à la CCT des cadres	intégration des chefs d'équipe à la CCT maçonnerie, intégration progressive de la FOBB à la CCT des cadres pour les contre-maîtres

\* Plusieurs cantons ont des contrats collectifs cantonaux plus favorables.

Fonction publique genevoise :



Le 13 mai : un test important

Interfoto

Le préavis de débrayage déposé depuis le début mars par le "mouvement de la fonction publique" pour le mercredi 13 mai doit être définitivement décidé lors d'une assemblée générale de tout le personnel, le lundi 11 mai. En refusant toute négociation sérieuse sur les revendications des organisations syndicales unies (voir "La Brèche" no 251), le Conseil d'Etat veut mettre les travailleurs au défi.

Les organisations syndicales y ont déjà répondu en avançant leurs contre-propositions pour l'application des revendications :

- \* Refusant la codification du temps de pause hors des horaires, ils demandent 41 heures (pauses comprises) dès octobre 1981 et 40 heures (pauses comprises dès avril 1982).
- \* Les 5 semaines de vacances pour tous pour janvier 1983.
- \* La généralisation immédiate du congé maternité déjà existant dans certains secteurs (12 semaines + 4 semaines de congé allaitement) à tout le personnel public et les 16 semaines (+ 4 semaines de congé allaitement) dès juillet 1982).
- \* La discussion immédiate des propositions des enseignants sur la réduction des effectifs de classe à des maximums par classe pour l'entrée en vigueur en octobre 1982.
- \* Une évaluation précise des autorités sur leurs projets d'augmentation des effectifs.

La bourgeoisie, ses partis et gouvernants, qui ont toujours plaidé pour une "diminution progressive des horaires", ne peuvent dire qu'il s'agisse ici d'autre chose, surtout quand on sait que les 40 heures sont promises depuis des années.

Un test pour la VPOD nationale...

Ce mouvement revendicatif à Genève est d'ailleurs aussi un test pour l'ensemble de la VPOD nationale. A son dernier Congrès, elle a décidé des directives préconisant la conduite de mouvements revendicatifs entre autres pour la diminution du temps de travail, le soutien à l'initiative-maternité, la lutte contre le blocage des effectifs. A notre connaissance, la section genevoise est l'une des seules sections où un travail systématique soit entrepris pour mettre en application ces résolutions. Mais la grogne se manifeste ailleurs : au Tessin, un millier de fonctionnaires viennent de manifester pour une adaptation des salaires réels. Le débrayage prévu pour le 13 mai à Genève prend, dans ce

cadre, une importance nationale, pour tout le syndicat. Il exige le soutien de toutes les sections de la VPOD !

... et pour le mouvement

Mais il est aussi un test pour le mouvement lui-même. Le blocage des autorités dans les négociations ne laisse pas d'autre moyen aux travailleurs que d'affermir leurs positions et de manifester clairement leur volonté d'obtenir enfin des diminutions sérieuses d'horaires.

Certes, le manque de traditions d'action collective, l'atomisation et la diversité des services de la fonction publique rendent difficile un débrayage massif. Il ne faut pas oublier que c'est la première fois qu'une action de ce type est envisagée, de manière unitaire, pour l'ensemble des 25 000 employés du canton et des communes !

Un intense travail de préparation a été effectué pour estimer, dans une série de secteurs, les possibilités d'action. Dans certains cas, des assemblées se tiendront durant les heures de travail. Dans d'autres, un débrayage de deux heures est prévu. Dans certains services, surtout ceux marqués par les traditions corporatistes (administration des départements, enseignement primaire bien que dans ce cas la minorité pour le débrayage ait été plus importante qu'il y a 4 ans), le débrayage ne sera pas suivi.

Mais une chose est certaine : même si une partie seulement du personnel participe à l'action, et spécialement dans les services les plus touchés par l'aggravation des conditions de travail comme les hôpitaux ou, comme dans le Cycle d'Orient, dans ceux où existe

déjà une certaine tradition d'action, l'action prévue pour le 13 mai est devenue indispensable pour affirmer la détermination des travailleurs et de leurs organisations. Il en va de la réalisation ou non de la plate-forme revendicative avancée. M. Rivière, 5. 5. 1981

ARGUMENTS



JUTEUSES AFFAIRES AUX FRAIS DES FILLES

A l'Ecole Supérieure de Commerce de Genève (ESC), environ 30 o/o des élèves ont échoué en première année l'an dernier. Cette année, la situation semble plus grave encore et inquiète la direction. L'une des raisons essentielles en est la suivante : l'ESC se divise en deux filières, l'une de maturité, l'autre de diplôme correspondant à un Certificat fédéral de capacité (CFC) d'employé de commerce. Mais la première année est commune et constitue un barrage scolaire important, étant conçu à un niveau élevé (pour la filière maturité). Ceux qui n'ont pas ce "profil scolaire" échouent donc au terme du 10ème degré.

Or pendant ce temps, malgré une légère hausse ces dernières années, les places d'apprentissage d'employé de commerce (environ 600 sur le canton) restent insuffisantes pour répondre à la demande, surtout des filles dont c'est l'une des rares filières de formation. Le Centre de formation de l'Etat de Genève pratique même une sélection inadmissible, indiquant à l'entrée sa préférence pour des garçons dans la formation d'employé de commerce de gestion.

Rejetées des filières normales, des centaines de filles cherchent alors une solution du côté des écoles privées. Une juteuse affaire pour ces dernières, comme le montre le tableau suivant (chiffres 1980) :

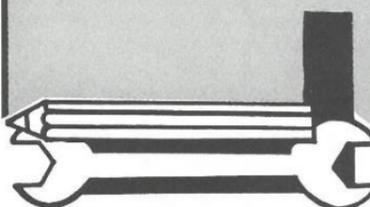
Formation en écoles privées des filles

Formation	Ecolage par an	Nombre d'élèves
Sténo-dactylo	2 500.-	6
Secrétaire	5 000.-	255
Secrétaire		
Cours comm.	1 200.-	26
Secrétaire de direction	5 800.-	40
Secrétaire médicale	5 300.-	5
Employée de bureau	4 800.-	54
Employée de commerce G		
Cours C	1 400.-	41
Hôtesse	4 300.-	33
Hôtesse tourisme	4 800.-	26
Coiffeuse	1 980.-	41
Esthéticienne	6 200.-	28

Au total, ce sont 555 filles qui ont dépensé en 1980 près de 2,5 millions pour acquérir malgré tout une formation. Une charge que l'Etat économise sur le dos des travailleurs - sans compter qu'une école publique revient sensiblement moins cher que les écoles privées.

L'ouverture d'ateliers publics de formation, donnant à toutes et à tous la possibilité d'acquérir une formation qualifiée de base dans ce secteur, apparaît ici encore comme une nécessité urgente.

M. R.



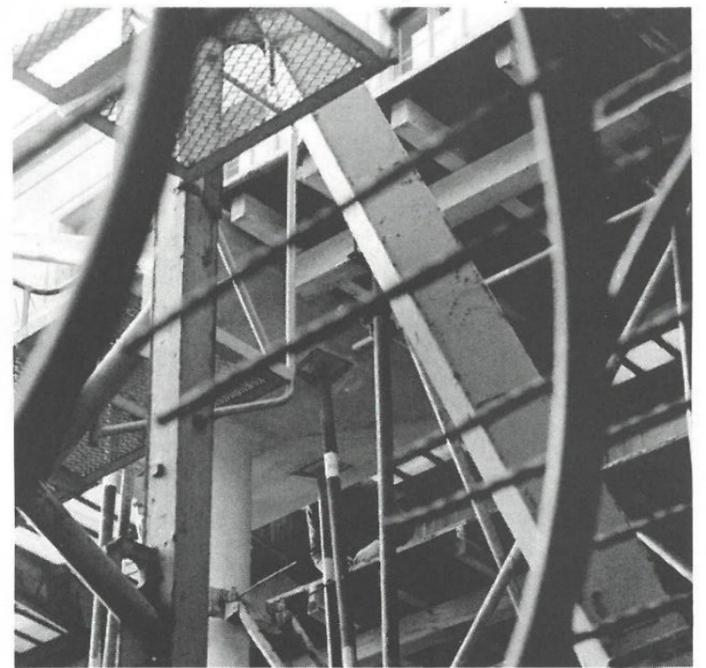
notes... notes... notes... notes...

Licenciements chez Félix

AVEC ADIA-INTÉRIM, UN TRAVAIL VRAIMENT TEMPORAIRE

L'entreprise Félix à Bussigny a récemment été reprise par l'un des négriers du travail temporaire, Adia-intérim. Dernièrement, Félix rendait public le licenciement de 40 travailleurs (26 employés de bureaux et 14 ouvriers) sans, du reste, qu'une réaction collective de défense ait eu lieu. Les ouvriers semblent avoir pu retrouver assez facilement du travail, mais les employés techniques, très spécialisés, devront en partie se recycler.

La rationalisation ainsi réalisée par Adia-intérim avait pour but d'"assainir" l'entreprise en prévision d'une nouvelle crise économique. Chez Adia-intérim (dont le chiffre d'affaires est passé de 377 millions en 1978 à 621 en 1979) non seulement on économise sur les charges sociales, mais on vous licencie aussi "préventivement". Adia : j'intérim, tu intérim, ils profitent !



Interfoto

Initiative fiscale à Genève :

LE PARTI SOCIALISTE AU SECOURS DE M. DUCRET ?

L'initiative du Parti du Travail (PdT), "pour une justice fiscale", sera opposée en votation le 14 juin à un contre-projet élaboré par M. Ducret, radical responsable des finances. Après des laborieuses tractations, le parlement l'a adopté avec l'opposition du PdT et l'abstention du Parti socialiste genevois (PSG).

Ce contre-projet n'est en effet qu'un paquet (électoral) mal ficelé pour faire échec à l'initiative. Alors que celle-ci introduit l'indexation complète des barèmes fiscaux pour annuler les mécanismes de la progression à froid, le contre-projet n'introduit que des déductions sociales un peu plus élevées qui restent en deçà du taux actuel d'inflation. Les syndicats chrétiens avaient demandé que la déduction pour enfants soit portée de 1 800 francs à 2 700 francs (ce qui n'aurait été qu'un rattrapage du renchérissement) et le PSG a soutenu cette proposition au parlement. Le PDC, respect contradictoire de la famille et des intérêts bourgeois oblige, proposait un arrangement à 2 100 francs, soit en dessous du taux d'inflation (qui elle, continue de progresser !).

D'autre part, le contre-projet prévoit tout simplement une réduction des recettes fiscales alors que l'initiative compense les diminutions d'impôts sur les bas revenus par une taxation plus forte de la fortune et des holdings. M. Ducret n'hésite pas à couper une ou deux dizaines de millions à l'Etat alors qu'il répond aux travailleurs de la fonction publique que leurs revendications coûtent trop cher ! Il est à ce propos incompréhensible que les parlementaires du PSG comme du PdT, dans tout ce débat fiscal (comme d'ailleurs à la Ville de Genève qui affiche un boni de 23 millions) ne soient pas intervenus une seule fois pour exiger que ces millions assurent les revendications de la fonction publique ! Il est vrai que les uns comme les autres se sont fait élire avant tout pour réformer l'Etat et non pour y défendre prioritairement les revendications des travailleurs...

Mais revenons à l'initiative. Celle-ci aurait des chances réelles de réussir vu ses avantages concrets pour tous les salariés. Cependant, le PSG ménage la chèvre et le chou : il appelle à voter l'initiative et le contre-projet (ce que la loi genevoise permet). Alors que toutes les voix bourgeoises vont se porter sur le contre-projet contre l'initiative, le PSG prend ainsi délibérément la responsabilité de couler l'initiative fiscale du PdT en rajoutant plus de "oui" sur le contre-projet ! Le cartel syndical, à l'initiative de militants du PdT et du PSO, a pris une position contraire, s'opposant au contre-projet. Le PSG fait donc cavalier seul... au service de M. Ducret !

M. T., 4. 5. 1981

## Entretien avec Z. Iwanow, ouvrier membre du POUP

\* Quelles ont été les réactions et les arguments avancés par la direction centrale du POUP, et notamment par la Commission de contrôle du Comité central, qui vient de confirmer la décision prise par la Commission de contrôle régionale, concernant votre expulsion du parti ?

— Je dois dire que j'ai été effrayé, en discutant avec ces messieurs de la Commission de contrôle centrale du parti qui sont venus s'entretenir avec moi, de constater qu'ils n'avaient aucun sens des réalités. Ils sont complètement coupés de ce qui se passe. Pour eux, le temps s'est arrêté à la période antérieure au mois d'août 1980, et "Solidarité" représente à leurs yeux un mouvement "extrémiste". Ils ne cessent par exemple de s'en prendre au conseiller de "Solidarité", M. Mazowiecki, dont les positions sont très modérées et pleines de bon sens, sans parler de Jacek Kuron et d'Adam Michnik qu'ils préféreraient voir pendus. Je ne comprends pas pourquoi, car pour moi, l'existence d'une opposition est une bonne chose : cela permet d'avoir un interlocuteur critique qui nous indique quelles sont nos erreurs.

Mais eux, ils ne comprennent pas, ils pensent qu'un rideau de fer nous sépare. On ne parle pas le même langage ! Ils utilisent une langue de bois : ils disent qu' "il faut approfondir, élargir, renforcer...". Comment peut-on élargir quelque chose qui n'existe pas ? Comment peut-on renforcer la démocratie dont on parle tant alors qu'elle n'a pas encore vu le jour ? Il faudrait tout d'abord la créer... Jusqu'ici, quand les choses allaient bien, la direction s'attribuait ce résultat et quand cela allait mal, elle cherchait des boucs émissaires et rendait les autres responsables des difficultés.

Mais que les gens de la Commission de contrôle de Varsovie, qui doivent venir la semaine prochaine à Torun rendre compte de leur décision, essaient d'expliquer à mes camarades pourquoi ils m'ont expulsé ! Ils en seront incapables, c'est sûr : le président de la Commission en question n'a même pas pu me l'expliquer à moi... J'ai d'ailleurs renoncé à discuter avec lui, étant donné qu'après cinq heures de conversation je n'étais pas arrivé à lui faire comprendre quoi que ce soit.

La direction ne comprend rien à la question de la démocratie : c'est évident quand on lit le projet de règlement qu'elle a élaboré pour les élections au Congrès. Le mode d'élection devrait être le même que celui qui est en vigueur dans "Solidarité" — bien qu'il faille souligner que, même là, les élections ne sont pas toujours démocratiques —, il ne doit y avoir aucune limitation au nombre de candidats. Il devrait même y avoir deux fois plus de candidats que de places à pourvoir à la direction. Sans quoi il ne s'agit pas d'un choix.

Par ailleurs il faut modifier l'article du règlement disant que quelqu'un peut être élu à un poste de direction sans avoir été délégué au Congrès. Si quelqu'un n'a pas été choisi par son instance de base, je ne vois pas pour quelle raison il pourrait prétendre à un poste de direction : c'est totalement antidémocratique.

De plus, jusqu'ici, quand quelqu'un était élu à la direction il ne rendait de comptes à personne, se contentant de donner des ordres à l'organisation. Il devenait lui-même le pouvoir alors que cela devrait être le contraire : ceux qui sont au pouvoir devraient être sous le contrôle de ceux qu'ils représentent. Ils devraient se conduire en serveurs des membres du parti et non en maîtres, autant en ce qui concerne les instances politiques que l'administration.

Pour moi, la démocratie n'existe que si quelqu'un qui parle en public ne présente pas son avis personnel, mais l'avis de son instance. Il peut avoir un point de vue personnel différent, et le dire, même de manière critique, mais il est de son devoir de présenter le point de vue de ceux qui l'ont choisi comme porte-parole.

\* **Tout ce qui précède montre bien que vous êtes convaincu du caractère profondément antidémocratique du POUP. Qu'attendez-vous de ce Congrès, et quelles propositions faites-vous pour que cet état de choses soit modifié à l'avenir ?**

— Tout d'abord, je pense que ce Congrès est le Congrès de la dernière chance, que c'est la dernière occasion qui nous est offerte de sauver le socialisme en Pologne. Le socialisme tel que, nous, nous l'entendons, car ce qui existait jusqu'ici, je ne sais pas ce que c'était, mais sûrement pas le socialisme. Même la structuration du parti rappelait les structures féodales. Un petit nombre de gens au sommet — voire le premier secrétaire tout seul — décidait de tout ce qui se passait dans le pays.

La dialectique marxiste affirme que la source de tout mouvement réside dans la lutte entre les contraires. Le système du parti unique qui prévaut chez nous est donc totalement contradictoire avec la doctrine marxiste : sans pôles adverses, il n'y a pas de mouvement.

En ce qui me concerne, je suis un fervent défenseur du pluralisme politique. C'est même l'un des points essentiels du programme à long terme que je défends. Je ne sais pas si je pourrai en voir la réalisation de mon vivant car il faudra du temps pour vaincre les résistances. Mais, ce que je sais, c'est que le pluralisme ne va pas à l'encontre du marxisme. C'est, tout au contraire, une donnée indispensable de la transformation politique et sociale de ce pays, le moteur même de son développement futur. Cela dit,

# "Le pluralisme ne va pas à l'encontre du marxisme"



Piquet de gr

il ne s'agit pas d'un but facile à atteindre. On n'y arrivera qu'en allant à petits pas. Et il faut commencer par l'appliquer au sein du parti lui-même.

L'initiative que nous avons prise vise justement à ce qu'il devienne possible à l'avenir d'avoir des points de vue différents au sein même du parti. Pourquoi devrions-nous avoir tous la même opinion ? Pourquoi faudrait-il que nous votions en chœur pour M. Brejnev ? Une majorité de 99,99 o/o ? C'est absurde. Personne ne peut se targuer d'avoir une telle popularité... Pour ma part, je pense que, si quelqu'un recueille 55 o/o des suffrages, c'est déjà bien. Si j'étais candidat à un organe quelconque de direction, et que j'arrivais à un tel pourcentage, je me réjouirais d'un tel résultat.

Il faut commencer par créer les conditions pour que chacun puisse exprimer son propre point de vue dans ce parti, et pas seulement au moment où on vote une orientation. Certes, je suis d'accord pour respecter la décision de la majorité et pour défendre la ligne adoptée majoritairement lorsque je m'adresse à l'extérieur. Mais cela ne signifie pas que je doive me taire et ne pas critiquer la ligne adoptée si je la juge mauvaise. Parce qu'il s'avérera peut-être, dans un mois ou dans un an, que c'est moi qui avais raison...

C'est pourquoi nous devons arriver à imposer une transparence de la vie politique. Il faut qu'on sache qui vote en faveur de quoi. Le Bureau politique actuel, lui non plus, n'est pas monolithique. Il est composé d'individus qui ont des opinions diverses. Eh bien, qu'ils le fassent savoir lorsqu'ils prennent une décision importante pour tout le pays ! Que les militants et la population sachent que M. Kania a pris telle position, M. Olszowski telle autre, et M. Jaruzelski une troisième. Si la majorité du Bureau politique est en accord avec la position de M. Kania, la décision adoptée correspondra à ce point de vue. Très bien. Mais nous, au moins, nous serons en état de vérifier ensuite qui avait raison. Et peut-être serons-nous amenés à constater que ce n'était pas M. Kania, mais M. Jaruzelski qui avait raison. Et nous voterons pour lui lors des élections suivantes.

Aujourd'hui, on vote à l'aveuglette, sans savoir qui on élit. Non seulement nous voulons avoir le choix entre plusieurs candidats, mais nous voulons pouvoir élire des gens que nous connaissons, dont nous savons qu'ils représentent notre point de vue. C'est le seul moyen pour que nous nous sentions responsables de nos votes et de ceux que nous élisons. Je pense que l'existence d'une vie démocratique au sein du parti est la condition même pour un fonctionnement démocratique de l'ensemble du pays. Il ne peut en être autrement. Dans les conditions actuelles, en effet, toute tentative de mettre sur pied d'autres organisations politiques est illégale et vouée au fiasco : elles n'auront pas de statut officiel et ne réuniront pas de partisans.

*Etonnante actualité polonaise : d'un côté un "Solidarność", avec ses dix millions d'adhérents et les épreuves que lui impose le pouvoir bureaucratique possible, non sans débats et sans frictions. Les débats avec des militants de retour de Pologne et polonais pour préparer la grève générale témoignent.*

*De l'autre côté, en face pour ainsi dire, une soeur soviétique, aux prises avec un mouvement de politique d'affrontement, comme à Bydgoszcz le dont le contrôle lui échapperait totalement) et une l'aile la plus modérée de "Solidarność".*

*La bureaucratie soviétique a, pour sa part, cherché de nier du parti les opposants, qu'elle désigne sous le terme de "fonctionnaires du parti". L'agence soviétique que, au nombre de ces individus, figurent des "tuts". L'allusion à Z. Iwanow, dont nous avons publié la deuxième entretiens que nous publions (pour nos lecteurs de juger sur pièces des objectifs poursuivis).*

*L'authentique révolution politique qui se déroule sa mesure dans l'Occident capitaliste; si bon nombre au coeur", nous aurons désormais la Pologne au*

## DOSSIER



Un bureau d'information de "Solidarność".

immense force sociale et politique, le syndicat ouvrier ses alliés, les syndicats étudiant et paysan, qui, à travers que, se structure, s'organise, le plus démocratiquement ux documents que nous publions dans ce dossier, l'en- la présentation des mesures prises par les syndicalistes t avec éloquence de la force et de la conscience du mou-

bureaucratie, activement soutenue et "conseillée" par sa contestation dans son propre parti, oscillant entre une 9 mars (qui risque alors de déclencher une dynamique difficile politique de recherche d'un modus vivendi avec

irement fait connaître son choix : il faut d'abord élimi- rme de "forces révisionnistes" qui chercheraient à "dis- étique Tass poursuit en indiquant qu'il est "caractéris- ens exclus auparavant du parti pour violation de ses stali- é une première interview dans La Brèche no 252, est ru dans sa totalité dans le no 100 d'Inprecor) permettra ivis par l'opposition dans le POUP.

ule aujourd'hui en Pologne doit trouver une solidarité à de militants ouvriers des années trente avaient "l'Espa- coeur !

## POLOGNE :



ave aux chantiers navals de Gdansk.

## Entretien avec deux camarades de retour de Pologne

# "L'espoir du socialisme"

Du 11 au 19 avril, une délégation du Comité de solidarité socialiste avec les opposants des Pays de l'Est (CSSOPE), de la VPOD Vaud-Etat et du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) s'est rendue en Pologne, accompagnant un premier envoi de matériel. Nous avons recueilli les impressions de ce voyage auprès de deux camarades, Clive Loertscher, président de la VPOD-Vaud Etat et Marcel Gerber, l'un des animateurs du CSSOPE.

**La Brèche :** que ressent-on en arrivant en Pologne ?

— D'après la presse occidentale, on devrait arriver dans un pays où des gens pauvrement vêtus, qui ont faim, s'agitent. En réalité, les Polonais sont calmes, correctement vêtus, pas sous-alimentés, même si les queues devant les magasins d'alimentation sont importantes, et ils manifestent une grande sérénité. Visiblement, la chape de plomb qui pèse sur les autres pays de l'Est a disparu et on a l'impression d'une très grande force.

Cela exprime évidemment la puissance et la force d'attraction du syndicat "Solidarność", qui se traduit par le fait que dans l'usine de locomotives PAFAWAG à Wrocław, par exemple, 98 o/o des 6 000 travailleurs sont membres de ce syndicat. Dans l'hôtel intercontinental où nous étions à Varsovie, seuls 3 employés sur 300 ne sont pas affiliés au syndicat. Et les porteurs arborent fièrement le badge de "Solidarność".

**\*\* Comment est organisée cette force sociale fantastique, puisque "Solidarność" rassemble environ 10 millions de membres ?**

— Après une première période brouillonne et un peu chaotique, "Solidarność" est entrée dans une phase de structuration démocratique. L'organisation de ses membres se fait par leur lieu de travail, à l'image d'un large syndicat d'industrie, qui rassemble tous les travailleurs d'une entreprise (des ingénieurs aux ouvriers de la production en passant par les services de nettoyage et l'administration). Le fait que "Solidarność" soit confrontée à un seul "patron", l'Etat, a certainement facilité cette organisation unitaire.

Dans les entreprises, "Solidarność" s'organise d'abord au niveau des secteurs de production (ainsi à PAFAWAG, 43 secteurs élisent chacun un comité de 3 membres, ainsi qu'un comité d'usine, à raison d'un délégué pour 60 syndiqués). La section d'entreprise ainsi créée dispose d'une réelle autonomie — le 60 o/o des cotisations lui revient —, publie son bulletin syndical.

Au niveau régional, la procédure est différente selon les régions : dans la région de Wrocław, où nous étions, il y a d'abord eu désignation de "grands électeurs", un pour 15 salariés. Ils ont procédé ensuite à l'élection d'une sorte de "congrès" régional du MKZ (organisation régionale inter-entreprises, équivalente en gros à un cartel syndical, disposant de sa propre presse, de ses cassettes enregistrées, de son appareil technique) qui a lui-même désigné un "comité central" de 120 membres dont est issue la direction, un présidium de 25 membres.

Nationalement enfin, chaque région élit, directement par la base dans les usines et à raison d'un délégué pour 10 000 membres le "parlement" de "Solidarność", dont la direction émane pour moitié des assemblées régionales et pour moitié de ce "parlement".

Il faut souligner que tout ce processus, pendant lequel on discute aussi bien du type de syndicat que l'on veut mettre en place, que des candidats, donne une insertion sociale et une légitimité très fortes à "Solidarność".

Durant tout notre voyage, nous avons été frappés par la volonté de maintenir l'unité du mouvement, par la conscience qu'avaient ses membres que sa force principale résidait justement dans sa capacité à représenter réellement les aspirations de millions de membres. L'autre aspect frappant, c'est la volonté, partout présente, de s'occuper de l'ensemble des problèmes de la société polonaise, de prendre en main son avenir.

**\*\* Qu'est-ce qu'un syndicaliste suisse retire d'une telle expérience ?**

— D'abord l'impression que la Pologne, ce n'est pas si loin : notre action peut s'inspirer d'une série d'expériences réalisées par les camarades polonais. L'idée de l'information syndicale par cassettes enregistrées dans les entreprises soulève par exemple passablement d'intérêts, même si les libertés syndicales dont jouissent actuellement les travailleurs polonais sont sans commune mesure avec celles que nous avons ici. Ensuite, j'aimerais souligner l'importance de développer une solidarité qui ne se confine pas à l'échange de délégations à haut niveau — qui généralement se satisfont de belles phrases sur le syndicalisme libre — mais s'instaure à tous les échelons. Par exemple, on peut très bien imaginer que la section syndicale de l'hôpital de Genève ou celle du CHUV de Lausanne proposent un jumelage avec la section de "Solidarność" d'un hôpital de Wrocław. Ou que la section syndicale des Charmilles fasse de même avec la section "Solidarność" de la PAFAWAG. Cela permettrait d'une part de renforcer l'aide matérielle, car "Solidarność" manque cruellement de moyens : ainsi, le MKZ de Varsovie travaille jusqu'à ce jour dans des locaux pas plus grands que ceux de la VPOD Vaud-Etat; et le reste des moyens techniques est à l'avenant. Même les agrafeuses manquent ! D'autre part, les syndicalistes polonais sont très intéressés par l'échange d'informations sur les structures et les expériences syndicales réalisées en Occident, étant en partie confrontés aux mêmes problèmes. Nous avons le 10 mai une réunion à Berne des syndicalistes suisses ayant séjourné en Pologne et nous allons faire des propositions dans ce sens à nos différentes fédérations.

Pour terminer, je dirai que "Solidarność" nous a apporté deux éléments importants : d'une part une formidable leçon de choses sur l'organisation unitaire des travailleurs, sa force et ses méthodes. Et, d'autre part, ce mouvement a montré que le socialisme démocratique est un objectif possible, que le stalinisme n'est pas une malédiction du destin. En ce sens, la Pologne aujourd'hui c'est bien l'espoir du socialisme.

**Tout était prêt pour la grève générale**

**L**A grève générale du 31 mars dernier, annulée au dernier moment, avait été minutieusement préparée. Un comité national de grève avait été élu. Il a publié trois instructions, largement diffusées.

**1 — L'organisation de la grève**

Toutes les grandes entreprises sont occupées, les travailleurs des petites entreprises devant rester à la disposition des comités de grève. Les transports en commun se joignent à la grève à la fin du premier jour. Les kiosques et les magasins d'alimentation doivent continuer à fonctionner, tout comme les hôpitaux et les centrales électriques. Les conseils syndicaux prévoient l'approvisionnement des grévistes (toutes les usines avaient de la bouffe pour trois jours). Les moyens de transport des entreprises sont réquisitionnés. Plusieurs réseaux de communication sont mis en place (téléx et téléphone), des courriers sont prêts à les remplacer en cas de blocage.

Dans les entreprises occupées, la direction perd tout pouvoir qui passe aux mains de Solidarité. Un service d'ordre garde les entreprises jour et nuit ; les patrouilles doivent garder contact « à vue et à l'oreille ». Il est interdit de sortir des usines. Tous les moyens d'information des entreprises sont réquisitionnés (journaux et radios d'usines, imprimeries, etc.). Une commission assure l'information

régulière des grévistes. L'alcool est prohibé, toute personne qui ne respecterait pas la prohibition, « même si c'est le directeur », doit être reconduite de l'entreprise. Là où Solidarité est minoritaire, elle appelle à une assemblée générale qui élit un comité de grève si la grève est votée. Dans le cas contraire, les militants de Solidarité restent sur leur lieu de travail en cessant toute activité et en protégeant leurs outils. (La grève d'avertissement du 27 mars, massive, a rendu caduque cette disposition...)

A tout recours à la force contre les grévistes, il faut répondre par la résistance passive. Si on vous force à travailler, recours à la grève du zèle, baisse des cadences, etc., pour réduire la productivité.

Les paysans doivent s'opposer à toute réquisition, pour garder la possibilité d'approvisionner les grévistes.

**2 — Si l'état d'exception est déclenché.**

Toute activité doit s'arrêter. Solidarité prévoit d'ores et déjà des directions de rechange (un état d'exception signifierait plusieurs milliers d'arrestations). Les comités de grève doivent reconstituer des comités de grève régionaux. Une direction nationale de rechange entre en fonction.

**3 — En cas d'intervention étrangère**

Dès qu'on aperçoit un mouvement de

troupes, il faut déclencher l'alerte par tous les moyens. Changer les panneaux indicateurs, enlever les plaques avec noms de rues, numéros d'immeubles, listes de locataires... Donner des fausses informations à l'occupant. Empêcher la progression des troupes par tous les moyens. Empêcher l'approvisionnement de l'occupant. « Nous ne pensons pas qu'une intervention est certaine, mais nous devons être préparés. » Dans certaines régions, Solidarité a fait appel aux soldats et miliciens. Le MKZ de Wrocław écrit notamment : « Si les centres de décision sont dans les mains des forces antinationales, chaque soldat ou milicien doit leur opposer une résistance. Les fonctionnaires de la milice et de la sécurité doivent détruire tous les documents permettant l'extermination des Polonais. (...) Une activité contraire serait un crime et un acte de trahison. » Le MKZ de Szczecin écrivait dans un appel aux soldats : « Le pouvoir veut nous diviser (...) nous pensons que vous ferez tout (...) pour que le sang ne coule pas. » Dans un appel aux miliciens, Solidarité de Szczecin écrivait : « Nous voulons que ce soit notre milice et notre service de sécurité, nous voulons vous croire (...) nous voulons nous sentir en sécurité. C'est cela que nous attendons de votre part. »

C. S.



**Droit à l'avortement :  
La solution fédéraliste,  
un premier pas**

Autant d'avortements que de naissances ou une grossesse sur deux interrompue ! Soit environ 75 000 chaque année; 75 000 femmes vivent donc l'angoisse d'un avortement et la moitié d'entre elles seulement le réaliseront avec les autorisations requises ! Les tenants des solutions les plus restrictives ne désarment pas... leur hypocrisie se mesure à leur silence sur les 30 à 40 000 avortements "clandestins" pratiqués chaque année en Suisse. Depuis dix ans que le débat s'est ouvert en Suisse avec l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement, rien n'a encore changé ! Tout avortement reste encore punissable selon le Code pénal.

Les multiples solutions (initiatives populaires, parlementaires ou cantonales) ont tour à tour échoué. Les initiatives progressistes pour la décriminalisation et pour le délai ont été balayées, mais aussi les solutions rétrogrades telles la loi de 1977 des indications médico-sociales restrictives ou sa réédition sous la forme de la solution du Conseil fédéral en septembre dernier ou encore l'échec de l'essai réactionnaire de l'évangéliste Zwygart qui tenta de tout bloquer tant que l'initiative "pour le droit à la vie" n'était pas traitée.

La polarisation extrême s'est peu modifiée au cours de la décennie 70-80, les camps se livrent les mêmes batailles passionnées.

L'opposition entre cantons à pratique plus libérale et cantons rétrogrades ne s'est pas atténuée alors que s'accroît le "tourisme gynécologique" pour l'avortement, mais aussi pour la contraception. Au découpage géographique se superpose le découpage entre partis politiques et milieux de pression (Eglises, corps médical).

**L'alternative en discussion**

Aujourd'hui, après 10 ans de

vains débats, nous nous trouvons confrontés à l'alternative suivante :

\* Soit la solution fédérale (au nom de l'unité du code pénal suisse) restrictive (au nom de la morale), préconisée par le Conseil fédéral. Ce dernier répéta en septembre 1980 : "le droit à la vie est le droit fondamental, suprême, de tout être humain. L'enfant conçu ne peut en être privé. Le respect de la vie en gestation exige la protection de l'Etat", cédant clairement aux fortes pressions des 230 000 signatures déposées quelques mois plus tôt pour "le Droit à la vie".

\* Soit la solution fédéraliste, solution du délai possible au niveau cantonal. Sur proposition de la socialiste de La Chaux-de-Fonds Heidi Deneys, la majorité du Conseil national l'a approuvée en mars 1981. Cette solution :

- permet l'introduction, dans les cantons, d'une libéralisation de l'avortement selon la solution du délai de 12 semaines,
- autorise explicitement le tourisme gynécologique entre cantons,
- réduit les tracasseries psychomédico-administratives préalables à la délivrance de l'"avis conforme".

Alors qu'aujourd'hui il faut l'avis d'un médecin-expert et d'un psychologue, il suffira demain d'une visite médicale une semaine avant l'interruption de la grossesse, celle-ci pouvant être pratiquée par le même médecin,

- n'exige plus l'accord écrit du conjoint, seul celui de la femme est requis,

- mais n'accorde le remboursement par les caisses-maladie qu'en cas d'avortement selon les indications médico-sociales.

**Pourquoi se prononcer pour la solution fédéraliste**

Inutile de répéter ici que notre objectif ne peut en aucun cas se limiter à une solution fédéraliste, aussi avancée soit-elle ! Nous voulons parvenir à une libéralisation de l'avortement à l'échelle nationale afin que toute femme puisse, indépendamment de sa situation personnelle, de son lieu de résidence, décider elle-même d'avorter et en obtenir la réalisation dans le plus court délai possible.

Malheureusement, depuis le double rejet de la solution du délai et de la loi des indications sociales en 1977/78, le mouvement favorable au droit à l'avortement a reflué et ne peut à l'heure actuelle offrir de solution satisfaisante.

Vu l'alternative et les forces en présence, nous ne pouvons que soutenir la seconde proposition; s'abstenir serait donner encore plus de champ libre aux réactionnaires, qui vont d'ailleurs mener une dure opposition à la solution fédéraliste. Ce n'est de loin pas la solution, ni la victoire comme le clame toute la gauche réformatrice. C'est un pis-aller, mais c'est un pas positif en direction du droit à l'avortement. Même si la mise en application ne signifiera ni plus ni moins que la légalisation d'une pratique libérale dans divers cantons, cela peut jouer un rôle dynamique à l'égard d'autres cantons, et par là-même servir de tremplin pour relancer - à moyen terme - une initiative fédérale visant à uniformiser la législation sur la base de la solution du délai. L'analogie avec le processus qu'a connu l'introduction du droit de vote des femmes, avec des votations successives sur le plan fédéral, combinées avec l'introduction du droit de vote dans certains cantons plus progressistes dans les années soixantes, peut être faite à cet égard.

La prochaine étape, avec le débat au Conseil des Etats, nous fournira l'occasion de relancer le débat entre les forces du mouvement ouvrier, du mouvement femmes et toutes les personnes qui au cours de la décennie écoulée ont oeuvré pour la libéralisation de l'avortement, pour le droit des femmes à décider de leur maternité.

Marie-T.

L'affaire dans laquelle est impliqué un étudiant en histoire, qui n'a jamais caché son accord avec les idées marxistes et révolutionnaires, est presque invraisemblable. Mais l'invraisemblance et la politique font parfois bon ménage à l'Université.

Université de Lausanne :

**Kafka  
au secours  
des censeurs !**

Il faut d'abord savoir que, pour terminer leurs études, les étudiant(e)s en Lettres doivent rédiger un mémoire de licence (une recherche personnelle) qui est ensuite soumis à une discussion; si le mémoire est accepté, les candidat(e)s peuvent alors se présenter à l'examen final.

**L'engrenage**

L'étudiant en question avait choisi un sujet d'histoire du mouvement ouvrier : le déroulement de la grève générale de 1918 à La Chaux-de-Fonds. En juin 1980, il soumet au jury un texte à la "présentation irréprochable" qui relate les événements de manière "remarquable" mais qui est refusé (les termes cités sont tirés d'une lettre du professeur qui a pourtant refusé le travail !). Un premier recours est déposé à la Faculté qui refuse d'entrer en matière. Appel est fait à l'instance supérieure, le Rectorat. Les arguments de l'étudiant et la qualité du mémoire sont tels que le Rectorat annule l'examen de juin et permet au candidat de se représenter. Ce dernier rencontre alors le professeur, censé diriger le mémoire, à qui il soumet - sans problème - les aménagements qu'il désirait apporter à son travail en vue de la seconde discussion. Celle-ci a lieu le 2 mars dernier : deuxième refus. Deuxième recours à la Faculté, deuxième refus d'entrer en matière. Depuis lors, l'étudiant a reçu une déclaration de l'historien Henri Guillemin où il est dit que ce mémoire est de "premier ordre", que "l'étude des faits (...) est conduite de manière irréfutuable, et avec une lucidité parfaite".

**Histoire sociale = histoire patronale ?**

A propos du professeur concerné, François Jequier, son attitude et l'incohérence de ses propos se comprennent : il s'est spécialisé dans l'étude des archives d'entreprises. Or, le mémoire apporte des révélations sur le rôle des patrons chaux-de-fonniers durant la grève. Quant à l'expert d'examen, Marc Vuilleumier, spécialiste du mouvement ouvrier et ancien défenseur de l'histoire militante contre l'académisme universitaire, son attitude est pour le moins étonnante. Dans son recours au Rectorat, l'étudiant avait fait remarquer que M. Vuilleumier lui reprochait des choses qui se trouvent pourtant dans ses propres travaux !

On s'en doute, l'issue de cette affaire aura une incidence certaine sur le droit à la liberté d'expression à l'Université et sur la possibilité d'y mener des recherches sur l'histoire sociale qui ne soient pas des apologies du patronat. On peut en outre se demander si cette façon d'empêcher un étudiant de terminer ses études n'est pas une forme d'interdiction professionnelle "préventive" (dans l'enseignement, puisque c'est le débouché habituel des études de Lettres). Cette affaire concerne donc directement tous les démocrates et le mouvement ouvrier et montre, en tout cas, la nécessité d'une organisation permanente de défense des étudiant(e)s, un syndicat étudiant lié aux syndicats ouvriers.

D'ores et déjà, une campagne publique de défense de cet étudiant, et, au-delà, des droits démocratiques à l'Université, se met en place. Tout soutien et toute aide, y compris matérielle, sont les bienvenus ! Les lecteurs qui s'intéresseraient à cette campagne peuvent, dans un premier temps, prendre connaissance du mémoire en cause à l'adresse ci-dessous.

Corresp. Université

Pour tous renseignements :  
Librairie La Taupe, 8bis rue de la Tour, 1004 Lausanne.

Dons :  
CCP 10 - 25 669 (mention "mémoire").

**"L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS" ? VOUS CROYEZ QUE C'EST UN CONCEPT QUI RESPECTE LES PRINCIPES SCIENTIFIQUES FONDAMENTAUX ?**



**VENUE DU PAPE EN SUISSE : PAS D'ACCORD !**

La venue officielle en Suisse du Pape Jean-Paul II, pourfendeur du droit à l'avortement et de la contraception, est loin de réjouir tout le monde. Une vingtaine d'organisations, entre autres des organisations féministes, des homosexuels, de la jeunesse, des partis de gauche - dont le PSO - et de libres penseurs organisent le samedi 30 mai à Berne, 14h.30, Neuengasse, une manifestation nationale non-violente afin de protester contre la morale papale, qui mène :

- à l'oppression des femmes (maintien du patriarcat, lutte contre la contraception et l'avortement);
- à l'oppression de la sexualité et de l'homosexualité;

Les organisations de "l'action contre la visite du pape" protestent en outre contre :

- la politique de puissance de l'Eglise romaine, l'intolérance, l'étouffement des droits de l'homme;
- le soutien moral apporté par la papauté à des régimes dictatoriaux dans le Tiers Monde (exemple les Philippines).

Enfin, la décision du Conseil fédéral de réserver - alors que la Confédération est un Etat neutre confessionnellement - un "accueil d'Etat" à M. Wojtyla est également dénoncée.



Interfoto

## Etat espagnol : deux mois après le coup d'Etat manqué

Nous publions ci-dessous une lettre qu'un membre du Parti Communiste espagnol (PCE) a envoyée à La Brèche ainsi que notre réponse. Comme la lettre est adressée à la LCR (section de l'Etat espagnol de la IVe Internationale), nous la faisons parvenir également à nos camarades.

Camarades de la LCR,  
je vous salue comme tels et, bien que je ne sache pas écrire comme vous, je vous réponds d'après ce que je ressens et d'après ma vision des choses. J'ai lu le numéro 249 de La Brèche (Espagne : Coup de barre à droite, dans la rubrique "l'événement"). Comme membre du PCE, comme camarade, en tant que militant de masse, je dois vous dire que je me suis beaucoup fâché en lisant qu'aussi bien le PCE que le PSOE sont les coupables de ce coup d'Etat, alors que le PCE avait dénoncé ce qui allait se passer.

Vous dites que nous ne voulons pas l'épuration de l'Etat et que nous nous sommes agenouillés devant le roi. Mais je vous dirai de regarder plutôt le nombre de gens qui participent quand vous faites un appel avec cette politique anti-ouvrière et diviseuse.

Vous êtes un parti qui est en majorité intellectuel et vous voulez que l'Espagne aille au désastre économiquement et socialement. Heureusement que mon parti est là pour ne pas se laisser mener ni se laisser influencer ni par vous, ni par le roi, ni par le PSOE ni par personne, sauf par le peuple espagnol. Ce peuple qui a réussi, avec calme et difficulté, à faire une constitution dans laquelle nous avons une marge pour la lutte et à ne pas tomber dans les pièges qu'autant l'extrême-droite que l'extrême-gauche mettent en place pour leurs propres intérêts et non pour ceux du peuple. Car si vraiment la majorité voulait l'épuration de l'Etat, la situation serait différente. Aussi, camarades, réalisons une coordination entre tous pour que nous puissions faire de cette épuration dont vous parlez tellement une réalité et non pas en accusant un parti auquel une partie du peuple a donné une confiance sérieuse. Et si le Roi a été capable de retenir ce putsch, moi je dis : Vive le Roi !

Excusez-moi si ce n'est pas bien écrit mais je ne sais pas écrire mieux. Et il est clair que je vous envoie cette lettre en mon nom personnel et en aucune manière en celui de Carrillo.

Narciso Galan, Genève

## Quelle voie pour le mouvement ouvrier ?



Le roi, rempart contre les militaires fascistes ?

Cher camarade,

Ta lettre ouvre le débat sur les tâches du mouvement ouvrier de l'Etat espagnol au lendemain du putsch manqué du 23 février. Il importe de mener ce débat avec l'ensemble des travailleurs et de leurs organisations, dans la perspective de l'unité, de cette "coordination entre tous" qui est au centre de tes préoccupations, comme elle est au centre des nôtres.

Pour éviter tout malentendu, il nous faut préciser que nous n'avons jamais accusé le PCE et le PSOE <sup>1)</sup> d'être les "coupables de ce coup d'Etat". Nous avons affirmé en revanche, et à maintes reprises, que la politique menée par ces partis depuis la signature du Pacte de la Moncloa a contribué à affaiblir la classe ouvrière de l'Etat espagnol. Habités aux pactes et aux consensus avec le parti gouvernemental, les directions des partis ouvriers majoritaires ont perdu à tel point leur indépendance qu'elles n'ont pas appelé les travailleurs à se défendre eux-mêmes contre le coup d'Etat.

### Vive le Roi ?

Or, il n'est pas indifférent que ce soient les travailleurs eux-mêmes ou que ce soit le roi qui arrête le putsch. Le roi trouvait cette tentative inopportune ou prématurée et craignait à ce moment-là une trop forte réaction ouvrière. Mais il s'est montré prêt à reprendre certains des objectifs des militaires : il a accordé à l'armée le commandement de la répression au Pays basque, il consulte la hiérarchie militaire pour toutes les décisions importantes, il accepte l'amnistie d'officiers suspects et de policiers impliqués... Son rôle n'a pas dissuadé les volontés putschistes et répressives de l'armée, les dernières révélations le confirment. On assiste au contraire à une attaque en règle contre les acquis démocratiques des travailleurs, la liberté de la presse, le droit de manifestation.

Il en aurait été bien autrement si les directions des partis ouvriers majoritaires s'étaient souvenues de ce couplet de l'Internationale :

"Il n'est pas de sauveur suprême, ni dieu, ni César, ni tribun,

Producteurs sauvons-nous nous-mêmes, décrétons le salut commun", si elles s'étaient rappelé l'efficacité avec laquelle la "Sanjurjada" <sup>2)</sup> de 1932 avait été déjouée par la grève générale.

Car c'est la mobilisation unitaire des travailleurs pour la grève générale, incompatible avec un quelconque soutien au roi, à l'UCD <sup>3)</sup> et à une aile de la bourgeoisie contre une autre, qui aurait permis d'éviter ce coup de barre à droite de la vie politique espagnole et empêché que les fascistes ne regagnent du terrain.

Il était possible que le mouvement ouvrier dans son ensemble choisisse cette voie, au lieu de celle de l'"union nationale". Les travailleurs ont démontré leur combativité lors des manifestations gigantesques du 27 février. La plupart d'entre eux ont attendu les consignes des organisations en qui ils ont placé leur confiance. Celles-ci leur ont dit d'éviter les provocations, de rester calmes, et donc de renoncer à se mobiliser de manière décidée, sous leurs propres mots d'ordre. Certains travailleurs, et parmi eux des militants de ton parti, ont lancé immédiatement le mot d'ordre de grève générale,

convaincus qu'ils étaient que leurs organisations l'adopteraient. Mais les partis et les syndicats majoritaires qui, dans un premier temps, et en certains endroits, ont répondu à cette attente, soit ont été rappelés à l'ordre, soit se sont aussitôt rétractés. Ils ont alors brandi la menace d'un nouveau coup d'Etat et entretenu un climat de peur. Ils ne se sont pas opposés à la répression dont étaient victimes les militants qui continuaient à avancer la perspective de la mobilisation indépendante des travailleurs. C'est cela, et non le faible écho de notre politique qui explique les difficultés qu'ont eues nos camarades espagnols (avec le MCE <sup>4)</sup>, la CNT <sup>5)</sup> et certaines organisations nationalistes) à mobiliser les travailleurs pour une lutte unitaire pour la dissolution des corps répressifs, l'épuration de l'appareil d'Etat et la défense des libertés démocratiques.

### Le "désastre économique et social" est déjà là

Aujourd'hui, de nombreux travailleurs de l'Etat espagnol sont démobilisés, désorientés ou sans perspectives. C'est ce désespoir qui nourrit l'action armée individuelle qui fournit tant de prétextes au pouvoir pour son durcissement répressif. C'est le fait que les grands problèmes qui se posent aux travailleurs de l'Etat espagnol — le chômage, les droits des nationalités, les droits des femmes... restent en suspens ou se sont même aggravés. Ils n'ont trouvé de solution ni dans la constitution, ni dans les pactes sociaux. La grève de la faim des travailleurs andalous montre que ce "désastre économique et social" que nous voudrions (!), d'après ta lettre, est bel et bien une réalité dans l'Etat espagnol.

Dans cette situation, à l'heure où l'armée est à l'offensive, où les fascistes s'enhardissent (et chacun sait qu'ils défendent les intérêts du capital et non pas simplement ceux d'un parti, comme tu l'écris), nous ne pensons pas que le mouvement ouvrier espagnol soit prêt à l'insurrection et que le PCE l'en empêcherait. La tâche urgente du mouvement ouvrier est celle de se défendre contre les attaques patronales et la mise en question de ses droits démocratiques. Cette défense implique une rupture de la collaboration de classes et des batailles unitaires d'envergure, auxquelles aspirent, comme toi, de nombreux militants ouvriers.

Mais, pour réaliser l'unité des travailleurs, il faut que leurs organisations se reconnaissent mutuellement comme faisant partie intégrante du mouvement ouvrier. C'est ainsi qu'en t'adressant à nous, tu t'es adressé à un parti qui n'est pas formé d'intellectuels mais, qui, par sa composition sociale comme par le programme qu'il défend, est une composante du mouvement ouvrier. Et c'est en tant que telle que notre parti, en Suisse comme en Espagne, veut être ton interlocuteur et celui de ton parti.

Eva Lamas

1) PSOE : Parti socialiste ouvrier espagnol.

2) Le 10 août 1932, le général Sanjurjo tente un coup d'Etat que la CNT (syndicat anarchiste) et les travailleurs sévillans brisent dans l'œuf en ripostant par la grève générale.

3) UCD : Union du Centre démocratique.

4) MCE : Mouvement communiste d'Espagne.

5) CNT : Confédération nationale des travailleurs, centrale syndicale de tendance anarchiste.

notes... notes... notes... notes... notes... notes... n

### BOLIVIE :

#### Liberté pour Hugo Gonzales Moscoso !

Après l'arrestation au mois d'avril du secrétaire du Parti communiste bolivien Léon Kolle Cueto et celle du syndicaliste Alberto Chavez Flores, la dictature continue à frapper le mouvement ouvrier.

Notre camarade Hugo Gonzales Moscoso, dirigeant du Parti Ouvrier Révolutionnaire (POR-Combate) et ancien responsable de la centrale syndicale ouvrière COB, a été arrêté à Cochabamba, le 14 avril, puis transféré dans les locaux du Service spécial de sécurité, où les séides du régime l'auraient soumis à la torture.

\*\* Liberté pour Cueto, Flores et Moscoso !

\*\* Libération de tous les prisonniers politiques !

\*\* A bas le régime des généraux-trafiquants de cocaïne !

### JAPON :

#### Nos camarades lourdement condamnés

Quatorze militants japonais viennent d'être lourdement condamnés à la suite de leur participation aux manifestations de masse contre la construction de l'aéroport de Narita le 26 mars 1978.

La plupart des condamnés sont membres de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR), section japonaise de la IVe Internationale. Parmi eux, Watada Kumeo, diri-

geant de la LCR, qui a écopé d'une peine de... dix ans (!) d'emprisonnement.

L'accusation n'a pas lésiné sur les moyens et n'a pas non plus craint le ridicule, puisque l'un des chefs d'accusation "établissait" que l'occupation de la tour de contrôle de l'aéroport de Narita avait mis en danger la sécurité du trafic aérien, alors que l'aéroport de Narita n'était même pas en service !

Les condamnés vont très certainement faire appel. En attendant, des télégrammes de protestation contre ce jugement scandaleux peuvent être adressés au juge Hanajiri, Cour suprême, 1-1-4 Kasumigaseki, Chiyoda-ku Tokyo, avec copie à la Ligue contre l'aéroport, Shinjidaisha 5-13-17 Shiba, Minato-ku, Tokyo.

L'histoire du mouvement ouvrier est jalonnée de procès politiques. Depuis le procès de la Ligue des Communistes de Karl Marx à Cologne en 1852 jusqu'au procès de la "La Brèche" (en toute modestie) en 1972, en passant par la célèbre défense de Fidel Castro en 1960. "L'Histoire m'acquittera !", les révolutionnaires ont toujours transformé le banc des accusés en tribune de la classe ouvrière et des opprimés.

Depuis le 2 avril à New York, dans le tribunal qui vit la condamnation à mort des époux Rosenberg et de nombreux autres procès anticomunistes dans les années 50, se déroule la même scène. A un détail près cependant : cette fois, c'est le gouvernement qui est accusé et le mouvement ouvrier qui accuse.

USA :

## Le FBI en accusation



### SWP contre FBI

Le Socialist Workers Party (SWP, Parti socialiste des travailleurs) et la Young Socialist Alliance (YSA, organisation de jeunesse du SWP) réclament 40 millions de dollars de dommages pour les multiples actions illégales commises à leur encontre depuis une quarantaine d'années par le FBI (police fédérale) et d'autres agences gouvernementales. Ils demandent également qu'un arrêté de la cour interdise de telles activités à l'avenir. Enfin le juge devra statuer qu'aucune législation de "loyauté" ou sur la "sécurité des Etats-Unis" ne peut servir de

base légale pour espionner et réprimer les militants socialistes.

Ce sont donc des libertés démocratiques fondamentales qui sont en jeu dans ce procès. Le FBI a-t-il le droit de conspirer avec les patrons pour licencier des militants socialistes ? Les services d'immigration peuvent-ils déporter des gens en vertu de leurs idées politiques ? Le gouvernement a-t-il le droit d'infiltrer des indicateurs et des agents provocateurs dans les partis ouvriers, les syndicats, les organisations de Noirs et de femmes ?

Depuis que le SWP a déposé plainte en 1973, l'accusé a essayé

systématiquement de faire traîner l'instruction en longueur afin d'assphyxier financièrement les plaignants. Mais les sept années d'instruction n'ont fait que dévoiler toujours plus les crimes du FBI et de ses acolytes et élargir le soutien dont bénéficient nos camarades.

D'abord le gouvernement nia en bloc les accusations. Mais au cours de l'instruction, les plaignants obtinrent des milliers de documents secrets du gouvernement prouvant une grande partie de ses agissements illégaux. Le FBI admit alors qu'il y avait eu des choses regrettables, mais tout avait cessé après l'administration Nixon. L'instruction démontrant la fausseté de ces déclarations, il affirme aujourd'hui que ses activités d'espionnage sont légales et autorisées par les nombreuses législations d'exception héritées de la Deuxième Guerre mondiale et de la "guerre froide".

### Démocratie "made in USA"

Malheureusement pour le gouvernement et le FBI, les documents qui leur ont été arrachés sont plus que compromettants pour leur respectabilité. Malgré une très large censure, ces documents montrent que pendant des années, les agences gouvernementales ont mené une campagne secrète visant à détruire le SWP.

Cette campagne comporte des lettres anonymes visant à faire licencier des membres du parti, des lettres de lecteurs répandant des calomnies contre des candidats du parti. L'envoi de certaines de ces lettres était ordonné par le ministre de la justice en personne. Sur une période de six ans, 94 cambriolages furent commis dans les locaux du parti.

Le gouvernement est dans une situation d'autant plus délicate qu'après plus de 40 ans de surveillance, malgré des ressources financières illimitées, des moyens techniques très complexes, des indicateurs grassement payés, de nombreuses provocations plus ou moins subtiles, les agents secrets du FBI (les "Incorruptibles" !) n'ont pas trouvé la moindre action illégale de la part du SWP qui permettrait de justifier cette surveillance.

En attaquant le gouvernement en justice, nos camarades apportent une contribution majeure à la lutte du mouvement ouvrier. En faisant paraître à la barre des témoins les exécutants petits et grands du FBI, ils sont en train de dévoiler les dessous malodorants de la machine étatique bourgeoise : le petit monde de flics véreux, de criminels et d'indicateurs sur lequel repose la police.

### Un procès politique

De nombreuses victimes de la répression légale ou illégale viendront également témoigner et décriront les lâchetés et les coups tordus que cachent les grands discours sur la démocratie américaine où tous sont prétendument égaux devant la loi. De nombreux militants - qui participent aux luttes que mènent aujourd'hui les travailleurs et les couches opprimées d'Amérique contre la politique anti-ouvrière, raciste et sexiste du capitalisme US - prendront aussi la parole.

Devant la cour fédérale, les membres du SWP et de l'YSA exposent les idées du socialisme, défendent leur droit à les exprimer et à lutter pour elles. En exposant et en défendant leur collaboration avec la Quatrième Internationale, ils dénoncent l'intervention de l'impérialisme US en Amérique centrale et ailleurs dans le monde. Ils défendent également le droit pour les travailleurs à s'entraider et à s'organiser internationalement contre le capital.

Quelle que soit la décision du juge, nos camarades ont déjà gagné ce procès.

A. Shortkopf



La pénurie en Pologne (Temps Présent, jeudi 16 avril)

## La Pologne entre la révolte et le marché noir

Les images de la pénurie en Pologne, ramenées par l'équipe de la TV Romande, illustrent bien le paradoxe que ce pays représente sur le plan économique, devenu en peu de temps une "grande puissance industrielle", capable de produire toute la gamme des produits manufacturés, mais incapable de nourrir décemment la population, dont la plus grande partie doit se livrer au patient exercice des queues devant les magasins, du troc avec les voisins ou recourir au marché noir.

Néanmoins, il ne suffisait pas d'ajouter à ces fortes images de la vie quotidienne quelques entretiens avec des "experts" de l'opposition issus de l'intelligentsia pour faire de cette émission un tableau réaliste et explicatif de la situation économique en Pologne aujourd'hui. Ce malaise devait devenir franchement douloureux au cours du débat qui mit aux prises, outre J.-Ph. Rapp, le journaliste polonais qui avait conduit l'équipe en Pologne et un journaliste polonais exilé. Mal poser les problèmes économiques est encore pire que ne pas les poser du tout. En l'occurrence, on aurait fort bien pu se contenter de nous faire "sentir" la situation de l'ouvrier, du paysan polonais, du point de vue de la consommation, des vacances, de l'accès à l'information, quitte à faire apparaître les différences d'une région, d'une branche à l'autre, et à décrire les inégalités subsistant en Pologne malgré les bouleversements. C'était d'ailleurs le programme annoncé. Mais peut-être faut-il éviter que le téléspectateur salarié helvétique puisse s'identifier, ou du moins tracer trop précisément la ligne de démarcation entre sa situation et celle de ses semblables polonais ? Gardons-nous de faire un procès d'intention à l'équipe de Temps Présent, qui a démontré qu'elle prenait volontiers le risque de décrire la condition ouvrière en Suisse ou ailleurs. Le problème serait de nature plus institutionnelle et plus idéologique. D'une part, la TV va vite. Trop vite, souvent. Pour des raisons institutionnelles. D'autre part, il est patent que la plupart des actuels "experts" issus des cercles de l'opposition intellectuelle, tels que Jacek Kuron que nous avons vu sur l'écran, croient à la perspective d'une "réforme" de l'économie et de la société polonaises. D'où l'insistance également des participants au débat final sur la nécessité de la "participation" des ouvriers aux décisions, sur l'importance à accorder aux phénomènes de marché, pour "corriger" les aberrations dues à l'excès de centralisation.

En somme, dans cette vision, il y aurait surtout des problèmes "TECHNIQUES". Pour ne pas dire qu'en Pologne il y a une couche de fonctionnaires, de directeurs, qui a intérêt à défendre ses propres privilèges et que c'est l'une des causes principales du chaos économique ? Parce que ce serait introduire une dimension de révolution "sociale" et en même temps "politique", dans un domaine qu'il est plus confortable, ici à l'Ouest capitaliste, de considérer sous un double angle : "technique" (corriger le plan par des phénomènes de marché et la cogestion des ouvriers) et "militaire" ("fixer des limites à la dynamique du mouvement", comme dit J. Kuron, pour ne pas effrayer le Kremlin et les tanks du Pacte de Varsovie). De cette manière, le problème polonais, aussi intéressant et attirant soit-il, ne risque pas de nous apparaître comme un problème prolongeant le nôtre, en tant que salariés de l'Ouest capitaliste, mais comme un problème particulier, essentiellement différent du nôtre, c'est-à-dire exigeant des solutions d'un autre type, que seuls des "experts" compétents peuvent nous présenter... Seulement, le propre de la révolution polonaise actuellement en cours réside précisément là-dedans : des millions (Solidarność compte plus de 10 millions de membres) de travailleurs commencent à vouloir dire leur mot dans les choix économiques et politiques qui les concernent directement. Cette dimension-là, l'émission n'a pas réussi à en rendre compte.

A l'encontre de l'impression mitigée laissée donc par l'émission (mais non par les images et les sons, qui passent tout de même), je voudrais rappeler que notre journal et surtout INPRECOR s'efforcent de donner la parole aux opposants polonais de diverses tendances et de fournir des analyses aussi complètes que possible de la situation polonaise. On y verrait notamment que l'ampleur de la crise est telle qu'elle ôte tout espoir d'efficacité réelle aux réformes économiques partielles; que l'autogestion, souhaitable, doit s'étendre, non seulement à l'échelle de base des entreprises, mais, par le biais de coordinations régionales, nationales et par branches industrielles, doit s'approprier le contrôle même de la planification économique, sans quoi c'est une couche sociale qui se greffe sur la planification pour la parasiter. Ce qui donne en fin de compte la pénurie et le marché noir... c'est-à-dire, avec beaucoup d'ironie, le contraire même de la planification collective !

F. G.

Le livre blanc US sur "l'agression communiste au Salvador" :



Conseillers militaires US au Salvador auprès d'un hélicoptère "Huey" livré par les Etats-Unis.

## Les faussaires du Département d'Etat américain

A l'appui de son offensive diplomatique contre la révolution salvadorienne, le Département d'Etat américain (équivalent d'un ministère des affaires étrangères) a publié, à grand fracas, au début de l'année un Livre blanc sensé démontrer la réalité de "l'agression communiste" au Salvador. Accueillie avec emphase par la presse, américaine en particulier, mais aussi européenne, "l'analyse" du Département d'Etat n'est pourtant qu'un tissu de mensonges, de falsifications — quelquefois grossières — et de contre-vérités. Les prétendus "défenseurs de la liberté" face à la menace communiste n'hésitent pas à recourir aux pires manipulations pour justifier leur agression criminelle — bien réelle celle-ci — du peuple salvadorien.

### Nier la réalité sociale de la révolution

Pour développer sa thèse de la manipulation des masses salvadoriennes par une poignée de guérilleros, eux-mêmes agents de l'expansionnisme soviétique, le Livre blanc est obligé de se livrer à une série de contorsions politiques qui feraient sourire n'importe quel travailleur conscient, n'était-ce la gravité du sujet. Bien obligé de reconnaître que "Pendant les années 70, les revendications justifiées des pauvres et des paysans sans terre, tout comme les aspirations croissantes des classes moyennes en expansion se heurtèrent de plus en plus à la répression"<sup>1)</sup>, le Département d'Etat "oublie" soigneusement de mentionner que ces "revendications légitimes" s'incarnent et s'expriment dans les organisations qui composent le Front Démocratique Révolutionnaire.

Le Livre blanc, comme par hasard, ne tire pas non plus de rapport entre une réalité sociale et politique dont il dit pourtant qu'elle est faite "de répression, de pauvreté massive et de concentration de la richesse et du pouvoir entre les mains de quelques-uns", et la croissance des organisations révolutionnaires.

### La violence, c'est naturel

Quant à cette répression (qui n'est bien sûr jamais le fait de la

junte, alliée des Etats-Unis), elle provient de ce que "le Salvador est depuis longtemps un pays violent" (!) et du fait que le gouvernement "est aux prises avec une opposition armée de l'extrême-droite et de la gauche. Une relation symbiotique s'est développée entre les terroristes pratiqués par les extrémistes de gauche comme de droite". Ces mensonges écoeurants ont plusieurs fois été démentis : rappelons que la Commission de secours juridique de l'archevêché affirme qu'en 1980, 66 o/o des assassinats ont été commis par des organisations gouvernementales et 14 o/o par les escadrons de la mort de l'extrême-droite. Ces derniers agissent au grand jour : pas un seul de leurs membres n'a jamais été appréhendé, et encore moins poursuivi.

Ayant ainsi dégagé cette junte d'assassins de toute responsabilité dans la répression et nié toute relation entre la guérilla d'une part et l'explosion sociale provoquée par les exploités et les gouvernants d'autre part, le Livre blanc devient roman policier pour développer la thèse de l'infiltration et de la manipulation communiste.

### Les "preuves" des livraisons d'armes

Toute la démonstration de l'ingérence soviétique repose, cela va de soi, sur "la preuve d'un afflux d'armes sur une grande échelle, en provenance de plusieurs pays com-

munistes, et coordonné par Cuba" comme le disait le porte-parole du Département d'Etat. Or les preuves, si l'on entend par là des documents datés qui puissent être authentifiés, se réduisent à... un seul billet d'avion Moscou-Hanoï pour le secrétaire général du Parti Communiste Salvadorien ! Les listes d'armes présentées sont en effet illisibles, non datées, ni signées... ce qui permet évidemment toutes les manipulations.

Mais il y a mieux, ou pire c'est selon. Certains "documents" mentionnent des dirigeants des organisations révolutionnaires inventés de toutes pièces pour l'occasion; d'autres sont surchargés d'écritures différentes, d'autres encore contiennent des commentaires des fonctionnaires US. Alors qu'un document original parle de "pétitions" adressées aux ambassades des Pays de l'Est, la traduction du Département d'Etat parle d'une "demande probablement d'armes". Ailleurs les falsificateurs confondent les slogans des différentes organisations révolutionnaires.

Le document entend faire la preuve de livraisons, en novembre 1981, de centaines de tonnes d'armes : elles ne se réduisent finalement qu'à 2,5 tonnes (ce qui représente en gros bien moins d'un millier de fusils, munitions non comprises). Aucune explication n'est du reste fournie sur la manière dont ces livraisons massives seraient acheminées, alors que toutes les frontières du Salvador sont soigneusement contrôlées. En décembre 1980, les guérillas sont censées crouler sous le poids des armes reçues (alors que quelques semaines auparavant elles n'étaient que "divers groupes de guérilleros, mal coordonnés et mal équipés, armés de pistolets et d'un assortiment hétéroclite de carabines et de fusils de chasse"). Preuve de cette avalanche d'armements : un seul camion à remorque contenant cent carabines et quelques mortiers !

Tout le reste de la démonstration du Livre blanc est à l'avenant. Et l'on attend toujours les gros titres de la presse pour le dénoncer comme une manœuvre d'intoxication destinée à couvrir l'aide militaire US à la junte salvadorienne...

### L'ingérence de l'impérialisme

Car c'est bien l'impérialisme qui n'a cessé d'accorder son aide militaire (plus de 17 millions de dollars de 1946 à 1976, assurant en outre la formation de 2 000 officiers) et économique (157 millions de dollars dans la même période) aux dictatures de l'oligarchie salvadorienne. Et tout le battage fait autour de ce fameux Livre blanc visait à amener les capitales européennes à soutenir plus fermement l'intervention US et à dissimuler en même temps la réalité de cette intervention. Dès maintenant, les officiers qui commandent l'armée de répression salvadorienne sont encadrés par des conseillers militaires américains, spécialistes de la contre-guérilla. Chaque travailleur, paysan pauvre, ou enfant du Salvador assassinés — et ils le sont par milliers depuis le début de l'année — par l'armée l'est donc sur le "conseil" de ces mercenaires-là. Et leur corps criblé de balles contient la preuve — tout à fait matérielle — des crimes de l'impérialisme US. Ce ne sont pas les provocations grossières du Département d'Etat qui nous le feront oublier. Au contraire, tant de cynisme ne peut que nous amener à développer encore plus nos efforts de solidarité avec la révolution salvadorienne.

Eric Peter

<sup>1)</sup> Les citations du Livre blanc sont tirées des articles de James Petras "Comment le communisme part à l'assaut d'un pays du Tiers Monde" (*Le Monde Diplomatique*, avril 1981) et de Vincent Kermel, "Les dessous de l'intoxication américaine sur les ingérences soviéto-cubaines" (*Rouge*, no 964, du 10.4.81).

El Salvador :

## Rien n'est joué !

Le 3 mai 1981, 25 000 manifestants, se sont réunis à Washington pour réclamer la fin de l'intervention américaine au Salvador, faisant revivre, ainsi, les meilleurs moments des mobilisations anti-guerre du début de la décennie. Ils avaient été précédés une semaine auparavant par une procession regroupant les dirigeants de huit des principales organisations protestantes du pays et du Conseil national des Eglises qui voulaient protester ainsi contre la terreur au Salvador qui est, selon eux, "l'oeuvre de notre gouvernement".

Alors que l'administration nous avait habitués aux déclarations bellicistes, voici qu'elle change de ton. Répondant à un journaliste qui lui demandait ce qu'il était advenu de la politique "musclée" de l'administration Reagan, un représentant du Département d'Etat a répondu : "La guerre du Vietnam reste un sujet douloureux pour les Etats-Unis et leurs amis. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de plan pour envoyer des troupes américaines au Salvador". En réalité, ce changement de ton, s'il exprime la crainte de nouvelles mobilisations anti-guerre, dans un contexte où un récent sondage d'opinion a révélé l'hostilité de la majorité des américains à une intervention, va dans le sens d'une ouverture vers une hypothétique solution politique négociée, dont seraient exclues les forces révolutionnaires du FMLN (Front Farabundo Martí de Libération nationale).

Le changement de ton n'a en effet pas mis un terme à l'aide militaire. Comme le dit le colonel salvadorien Vides Casanova : "La nouvelle administration nous fournit tout ce dont nous avons besoin". Le programme d'aide militaire s'élève à 35 millions de dollars en équipements, munitions, fusils automatiques M16, mortiers de 81, radios, véhicules de transport, fourniture de 10 hélicoptères Huey et de radars pour l'aéroport de San Salvador (*Le Monde* du 24. 4. 81). A l'aide matérielle s'ajoutent 56 conseillers et 20 "bérêts verts" chargés d'encadrer 500 officiers salvadoriens. La fourniture d'équipements a permis à l'armée de terre de passer de 8 000 à 15 000 hommes.

En même temps, l'armée salvadorienne n'a pas réussi à réduire sérieusement la guérilla. Après trois mois de contre-offensive, l'armée n'a pas repris une seule des places fortes que détient les forces du FMLN. Il est vrai que celles-ci ont été touchées par le blocus sur leurs livraisons d'armes. La reprise de la saison des pluies va cependant permettre, selon le FMLN, de recommencer à étendre ses zones de contrôle et d'engager le combat dans des conditions plus favorables.

En plus, l'apparition de la guérilla au Guatemala et le risque de conflit entre les forces réactionnaires du Honduras et le Nicaragua sandiniste, menacent en cas de prolongation de la situation militaire actuelle de mettre toute l'Amérique centrale à feu.

C'est pourquoi, il y a tout lieu de penser qu'une solution politique avantagée pour les Etats-Unis ne pourra intervenir sans une défaite militaire de la guérilla. D'où l'importance de poursuivre la mobilisation contre l'intervention américaine.

André Meylan

# L'événement

## Un arrière-fond de misère et de discriminations

L'Irlande du Nord, à la différence de l'Irlande du Sud qui a conquis son indépendance politique dans les années 30, est restée une province du royaume britannique. Cette partition de l'Irlande avait été imposée par l'impérialisme britannique à cause de l'existence d'une minorité protestante qui se trouvait être majoritaire en Ulster (Irlande du Nord). Cette minorité protestante est, pour des raisons historiques, restée liée à la bourgeoisie britannique, et s'est toujours opposée à son intégration dans un Etat unitaire irlandais. De plus la population catholique irlandaise — dont le nombre s'élève en Ulster à 500 000 personnes contre 1 000 000 de protestants — a toujours été soumise à une série de discriminations sociales et politiques.

Le conflit en Ulster n'est donc qu'en apparence un conflit religieux. En réalité, les nationalistes irlandais combattent l'impérialisme anglais et ses alliés locaux parmi la population protestante. Ils combattent pour les droits civiques et sociaux des couches les plus opprimées d'Ulster. Ils revendiquent la réunification de l'Irlande. C'est dans ce cadre que s'explique l'acharnement britannique à ne pas lâcher cette province, dernier bastion important de son pouvoir colonial.

Les organisations nationalistes, notamment l'IRA (Armée républicaine irlandaise) et le Sinn Féin, qui est la branche politique de l'IRA, sont devenues les cibles principales de l'armée britannique, qui depuis douze ans cherche à les écraser et les isoler. Souvent, surtout ces dernières années, les déclarations dépeignant l'IRA et le Sinn Féin comme des petits groupes isolés ne bénéficiant que de peu d'appuis sociaux se sont multipliées. L'intransigeance britannique, les méthodes répressives mises en oeuvre et la réaction que celles-ci suscitent sont un démenti flagrant à ces affirmations. Car, enfin, pourquoi un tel acharnement, si les nationalistes n'étaient que des "bandes isolées" ?

Les mobilisations des masses irlandaises avaient pris une première ampleur à la fin des années 60 avec la lutte pour les droits civiques. C'est de cette époque que date la présence massive de l'armée britannique, et des mesures de répression dirigées contre les nationalistes irlandais, qui est, avec l'aggravation des conditions de vie dans les ghettos catholiques de Belfast et de Londonderry, à l'origine de la situation actuelle.

## Quand la torture et les législations d'exception deviennent la règle...

Le 18 décembre 1980 se terminait une grève de la faim des prisonniers politiques républicains. Au premier plan de cette grève : les conditions de détention.

Afin de pouvoir mettre en place sa politique répressive, le gouvernement britannique s'est vu contraint, comme d'autres puissances coloniales avant lui, de recourir à une législation et à des institutions d'exception.

Des centres spéciaux de détention, les sinistres blocs H, furent créés. Des lois spéciales furent adoptées. Aux termes de celles-ci les détenus républicains peuvent être interrogés, lors de leur arrestation, pendant 7 jours dans des centres spéciaux de la police et de l'armée. Ce sont dans ces centres que la torture est devenue monnaie courante. Selon Fra Mc Cann, un ancien détenu des blocs H, "Plus de 90 o/o des per-

Après 68 jours de grève de la faim, ne pesant plus que 40 kilos, Bobby Sands est mort. Il est mort victime et héros symbolique de la guerre colonialiste menée, sous la férule intransigeante de M. Thatcher, par l'impérialisme britannique contre le droit à l'auto-détermination du peuple irlandais. Les Pâques noires de 1916 à Dublin, qui marquèrent la répression féroce de la première insurrection du peuple irlandais il y a 65 ans, ont été commémorées cette année sous le signe d'une nouvelle montée des luttes de masse dans les ghettos irlandais de Belfast et de Londonderry en Irlande du Nord. Depuis une année, cette montée des mobilisations de masse a trouvé son expression dans la lutte contre les conditions de détention exécrables imposées aux prisonniers républicains par l'armée britannique. Trois événements significatifs l'ont illustrée : la grève de la faim des prisonniers républicains en décembre 1980, l'élection du républicain Bobby Sands au Parlement britannique le 9 avril 1981, sa grève de la faim et son décès.

Irlande :

## Bobby Sands assassiné par l'intransigeance de la "Dame de fer"



Les mères des prisonniers politiques de l'IRA manifestent revêtues de couvertures, comme leurs enfants qui refusent de porter l'uniforme des détenus de droits communs. Photo du haut : des sympathisants de l'IRA, incarcérés à Long Kesh, mais ayant échappé au "bloc H", expriment leur soutien aux grévistes de la faim.

sonnes incarcérées à Long Kesh ou Armagh ont été condamnées après des aveux arrachés sous la torture". Après leur passage au centre d'interrogatoire, les prisonniers sont parqués dans un centre de détention provisoire. Il faut attendre parfois deux ans avant de passer en jugement, devant une cour spéciale qui siège sans jury. Là, les aveux extorqués, une simple accusation verbale d'un policier, affirmant que l'accusé est membre d'une organisation illégale, suffisent à une condamnation, souvent très lourde, de vingt à trente ans.

Fra Mc Cann résume ainsi le "parcours" du militant républicain tombé aux mains de l'armée britannique : "Nous passons par une procédure spéciale qui est appelée le 'conveyor belt' (le tapis roulant) : d'une arrestation spéciale à une cour spéciale, d'une condamnation spéciale à une prison spéciale". Le gouvernement britannique pour sa part rétorque que les militants républicains ne sont que des "criminels de droit commun", Thatcher déclarant, par exemple, "le meurtre est le meurtre", ce qui est évidemment



## Le mouvement "anti-blocs H" prend de l'ampleur

L'écho de la grève de la faim est dû, en large partie à la campagne de masse menée par les comités "anti-blocs H" animés par Bernadette Devlin-Mc Aliskey, ancienne députée au Parlement anglais, combattante socialiste et républicaine. Ce n'est donc pas un hasard si Bernadette Devlin et son mari ont fait l'objet d'une tentative d'assassinat le 16 janvier 1981, qui a failli réussir. Tous ceux qui avaient entrepris de combattre les conditions de détention des prisonniers républicains étaient ainsi visés. L'écho de cette campagne a pu se mesurer lors de l'élection partielle du 9 avril. Le décès d'un parlementaire protestant bourgeois dans une circonscription d'Ulster, Eniskillen, ouvrit la voie à la présentation d'un candidat républicain. Après que Bernadette Devlin et un candidat du Sinn Féin se furent retirés au profit de Bobby Sands, celui-ci enleva le siège sans problème, alors que les catholiques ne représentent qu'une faible majorité dans la circonscription. Cette victoire électorale constitua un choc sans précédent pour le gouvernement britannique qui se voyait contraint d'accepter au sein de ses institutions parlementaires l'un de ces "Irlandais de l'IRA".

Bobby Sands, pour sa part, avait déjà commencé sa grève de la faim demandant que l'on accorde aux prisonniers un statut spécial, vu leurs convictions politiques. Le gouvernement britannique a refusé, cette fois-ci, une quelconque discussion ou négociation, déclarant que l'IRA préférait Bobby Sands mort. Dans ce pays qui se targue de ses traditions légalistes, aucun geste de l'"Etat de droit" n'est venu mettre un terme à cette agonie.

Le gouvernement Thatcher a préféré fermer les yeux sur la popularité de Bobby Sands et sur l'appui qui lui était accordé par son peuple; il a ainsi préparé les meilleures conditions pour de nouvelles explosions sociales en Irlande du Nord. Il a ainsi démontré, avec la complicité de la direction du Labour Party (Parti travailliste), son mépris des règles les plus élémentaires des droits de l'homme. Mais ce n'est pas terminé, car trois autres prisonniers républicains font actuellement la grève de la faim pour les mêmes motifs que Bobby Sands. Vont-ils, eux aussi, mourir, assassinés par l'intransigeance de l'impérialisme britannique ?

**Reconnaissance du statut politique des prisonniers républicains !**

**Halte aux tortures et aux mesures d'exception !**  
**Troupes britanniques, hors d'Irlande !**

André Meylan